

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1995**



The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

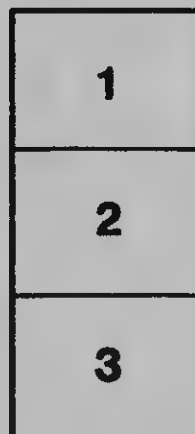
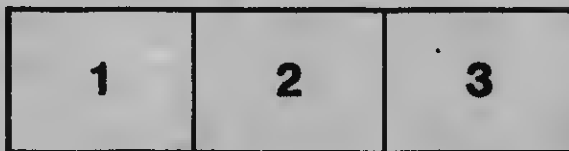
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

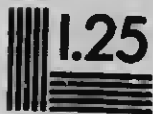
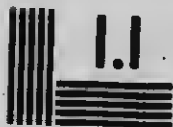
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

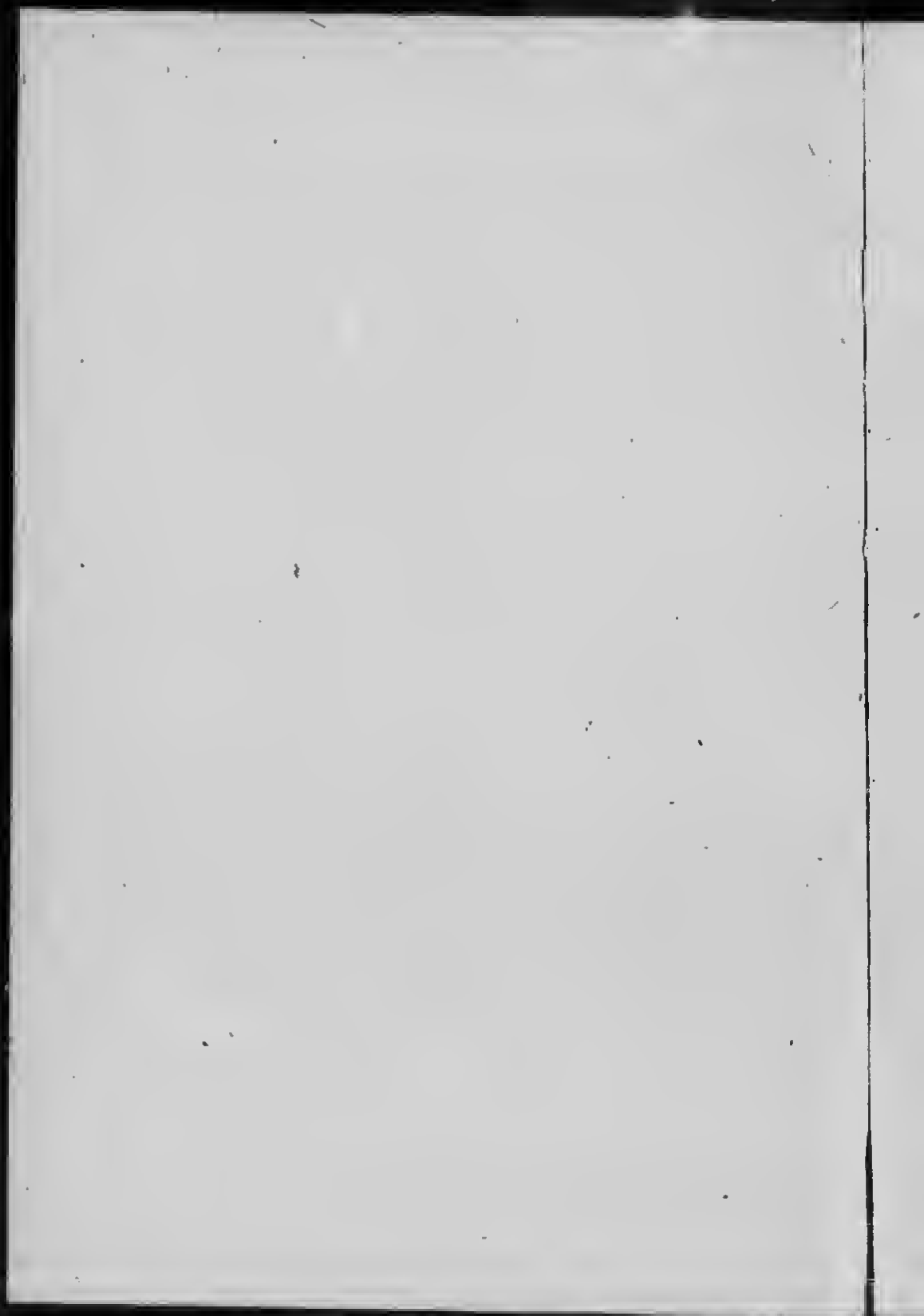


1.5  
2.0  
2.5  
3.2  
4.0  
5.0  
6.3  
8.0  
10  
12.5  
16  
20  
25  
31.5  
40  
50  
63  
80  
100



**APPLIED IMAGE Inc**

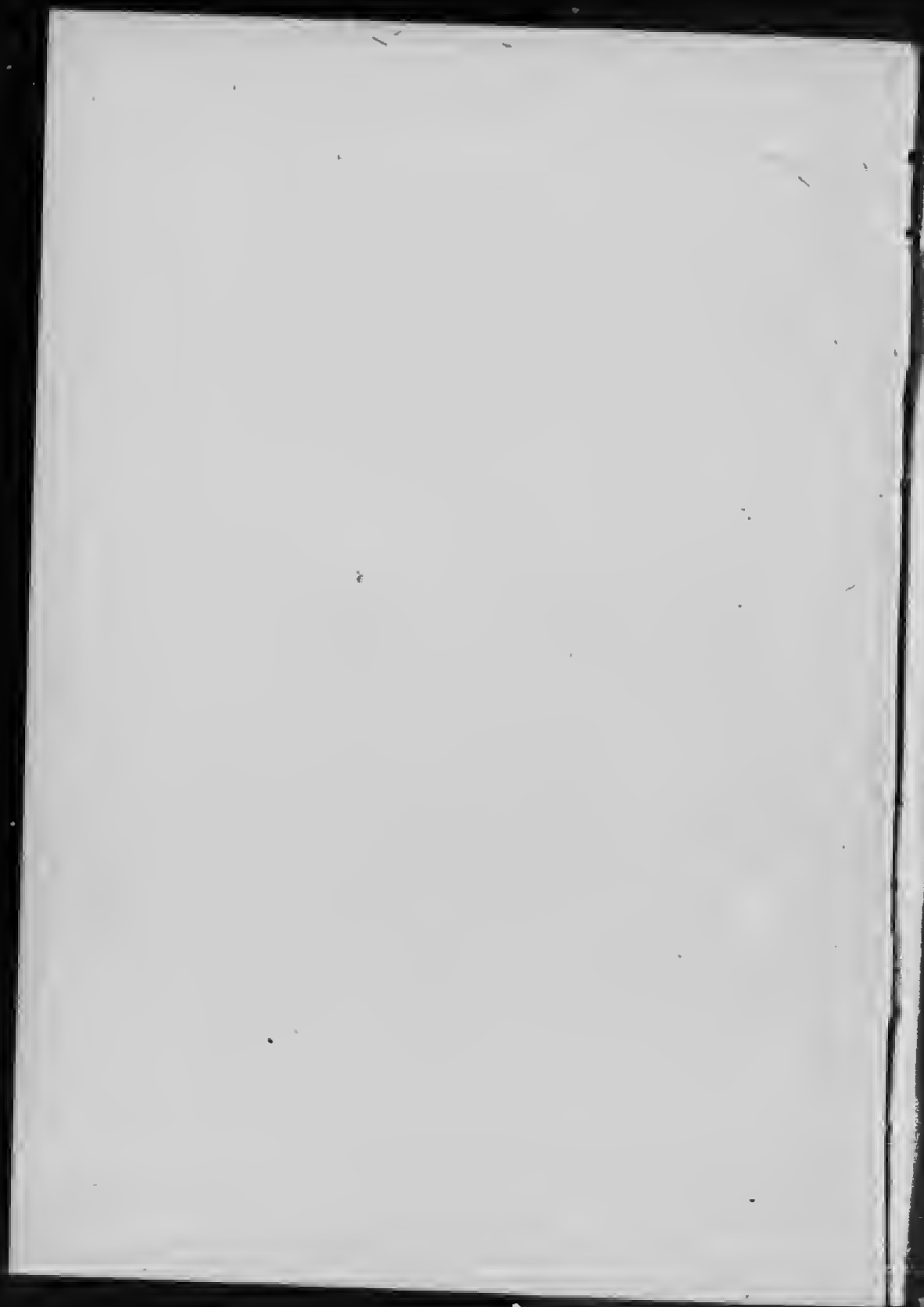
1053 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax



---

**AU RÉGIME DE L'EAU**

---



(D) 411  
FR. CONSTANT DOYON. G.P.

# AU RÉGIME DE L'EAU

---

*Illustrations de*

M. ED.-J. MASSICOTTE

---

PARIS, France  
Gabriel Beauchesne  
117, rue de Rennes.

CANADA  
Bureaux du Rosaire  
St-Hyacinthe, P. Q.

QUÉBEC  
Imp. L'ACTION SOCIALE LIMITÉE  
103, rue Sainte-Anne, 103

---

1919



HV5068.

D69

1919

c. 3

## APPROBATIONS

---

Nous, soussignés, avons lu, par ordre du T. R. P. Provincial, l'ouvrage du R. P. Doyon, O.P., intitulé : " Au régime de l'eau," et nous l'avons jugé digne de l'impression.

Fr. Th.-Dom.-C. GONTHIER, O.P.,  
Lecteur en Théologie ;

Fr. M.-A. LAMARCHE, O.P.,  
Lecteur en Théologie.

---

*Permis d'imprimer :*

Fr. Alphonse LANGLAIS, O.P.,  
Provincial des Dominicains.

---

*Imprimatur :*

L.-N., CARD. BÉGIN,  
ARCH. DE QUÉBEC.

---

Droits réservés, CANADA, 1919

## Lettre-Préface

---

MON CHER CAPITAINE,(1)

*Vous me voyez devant vous dans la position réglementaire et fixe. . . et je vous salue militairement.*

*Il y a longtemps que je veux vous écrire, mais les grandes manœuvres du carême m'ont un peu démolis.*

*Je vous écris sous votre lumière électrique. Par votre fenêtre ouverte écoutez bruire la cascade de l'Yamaska. . .*

*Est-ce que ça ne remue pas en vous les tréfonds du maskoutain ? Il est neuf heures et demie du soir. C'est l'heure où les grands fauves se mettent à l'affût, et où jadis, le carquois en bandoulière, les mains rougies du sang des bucheurs pris en faute, le Visiteur in petto des Sociétés de Tempérance du diocèse revenait à son "repaire" et faisait résonner le corridor endormi de la musique sinistre de sa mitrailleuse à écrire.*

---

(1) Depuis cinq mois j'étais aumônier du 22<sup>e</sup> Bn C.-F. Cantonné à Amherst, Nouvelle-Écosse, je reçus, en mai 1915, cette épître humoristique. Elle me fournit une préface au petit livre que j'offre au public.—Fr. C. D.

Hélas ! le silence et l'ordre règnent désormais là où naguère le bruit savait être si éloquent et où un désordre apparent n'était qu'un effet de l'art. Votre cellule en parfait ordre, vous n'imaginez pas à quel point cela est macabre et funèbre. Elle porte le deuil de " La Croisade ".

Votre souvenir du moins est resté vivant. Et votre gloire donc, cette " fâme " frivole et coquette, à qui l'uniforme khaki a tourné la tête. Du Grand au Petit Maska, votre nom est sur toutes les lèvres. On vous exalte même dans les " saloons ". MM. les hôteliers font boire à votre heureux voyage..

Les dangers que vous allez affronter me rendent réveur. Bien des jeunes gens reldvent la tête à la pensée de votre courage. Et la Société de Tempérance, veuve éplorée de son Secrétaire, et " La Croisade ", pauvre petite orpheline, gardent un silence farouche, entourées toutes deux d'un respect superstitieux, aucun prétendant n'étant assez audacieux pour courtiser cette Pénélope, aucun père adoptif ne se trouvant digne de recueillir cette orpheline.

C'est donc bien la gloire, non Capitaine. Aussi est-ce bien le temps, le fer étant chaud, de le battre. " Au régime de l'eau " serait accueilli presque comme un récit de batailles. Je vois le volume d'ici : un petit in-12 en toilette khaki, avec

*une préface l'épée au clair, datée de la tranchée et signée du nom d'un aumônier dévoué. On se l'arrache. C'est entendu.*

*J'ai vu quelques dessins de Massicotte. Il y a de l'idée, des types bien venus, et cela paraît fort soigné. Et, cher Capitaine, pourquoi n'ajoutez-vous pas un conte ou deux, dont le sujet et le titre seraient empruntés à la vie de vos grognards ?*

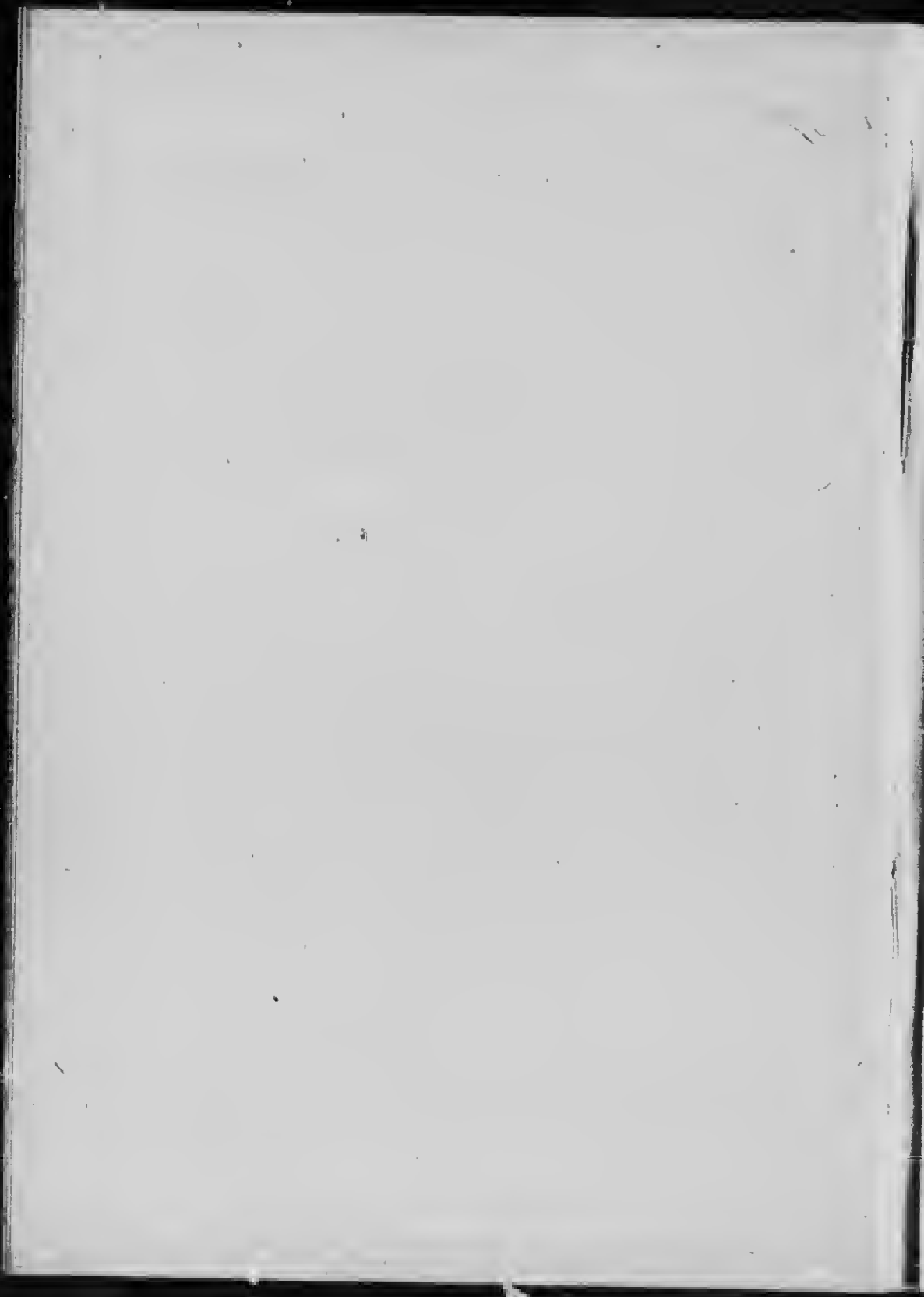
*Bien à vous, en toute affection,*

H.

*Petit-Maska, 6 mai, 1915.*

— —

—————



## AUX LECTEURS

---

“ *Au régime de l'eau* ” est un recueil de petits articles et d'histoiettes ayant pour but :

1° De réfuter les objections les plus communes contre la prohibition telle que nous l'entendons : *mesure et règlement d'option locale*. (Première partie.)

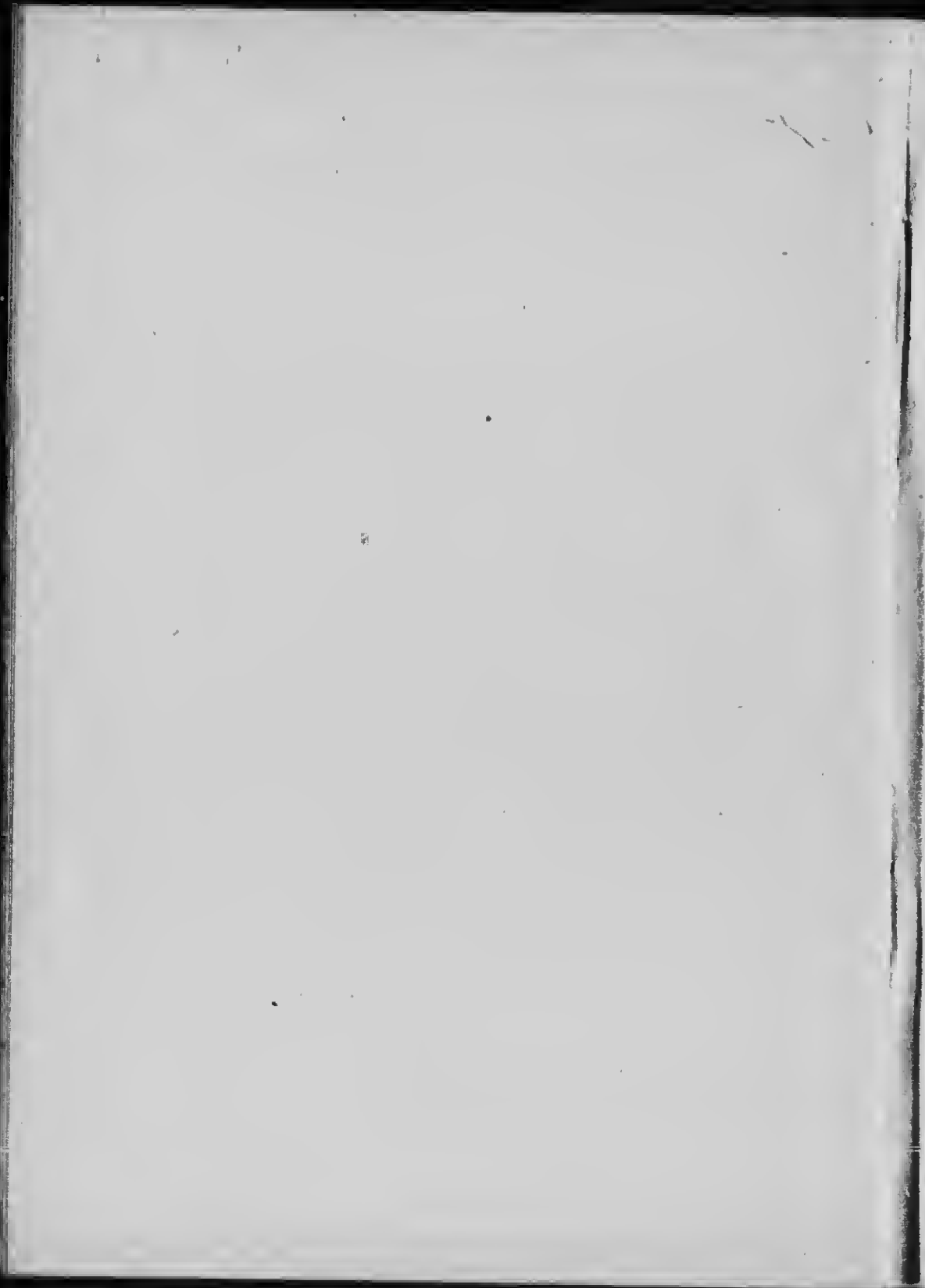
2° De rappeler les avantages que procure la tempérance à l'individu, à la famille et à la société.

Dans la campagne d'enseignement anti-alcoolique, plus nécessaire que jamais au Canada, le présent recueil n'a qu'une ambition : prendre place au foyer canadien à côté du petit livre “ *La lutte antialcoolique* ”, et mériter qu'on dise de lui aussi : “ *Il fera du bien* ”.

FR. CONSTANT DOYON, O.P.

Saint-Hyacinthe, P. Q., Canada.

Janvier, 1919.

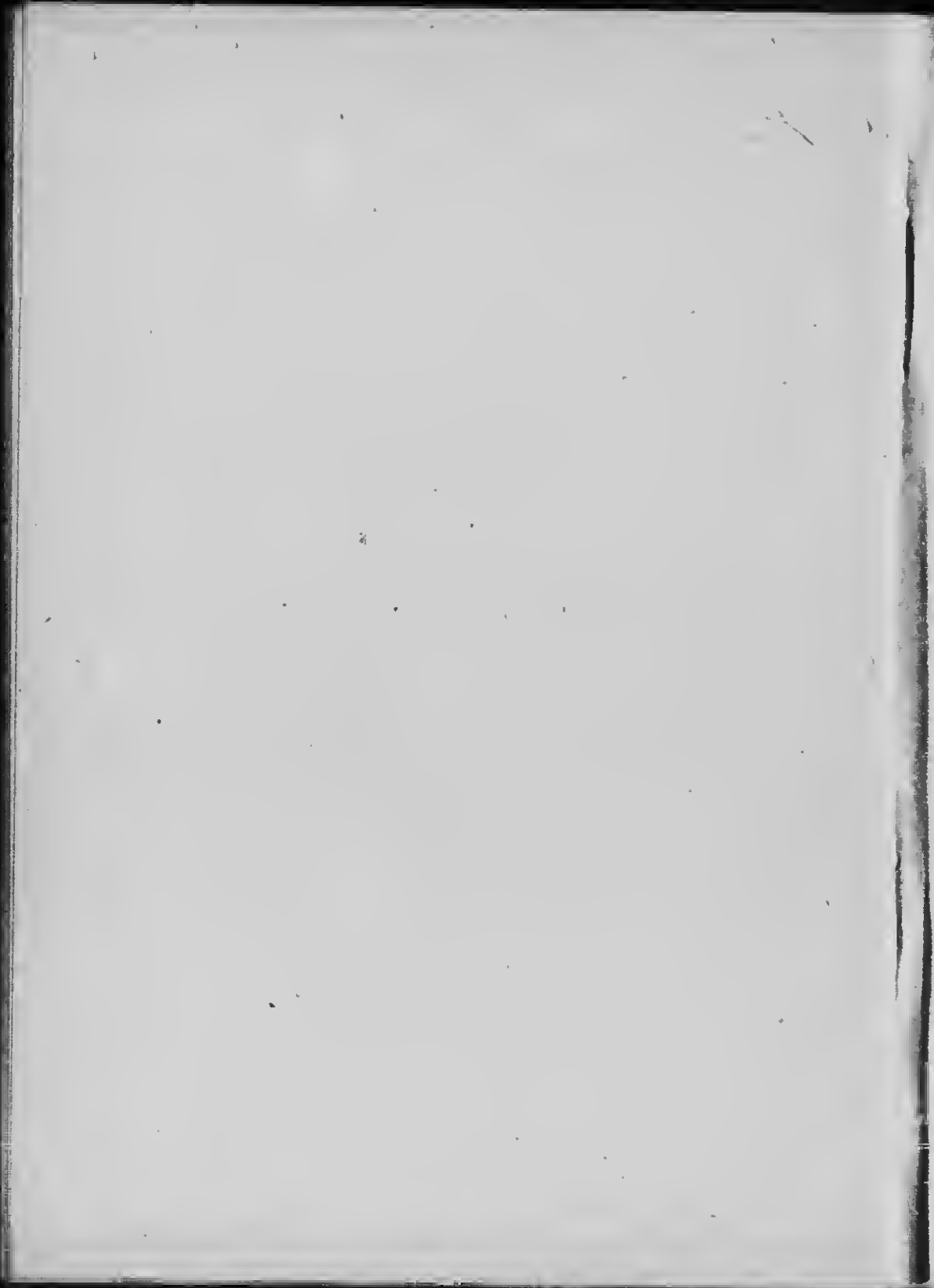


I

LES OBJECTIONS CONTRE LA PROHIBITION

*L'oncle Jean et Clarisse*



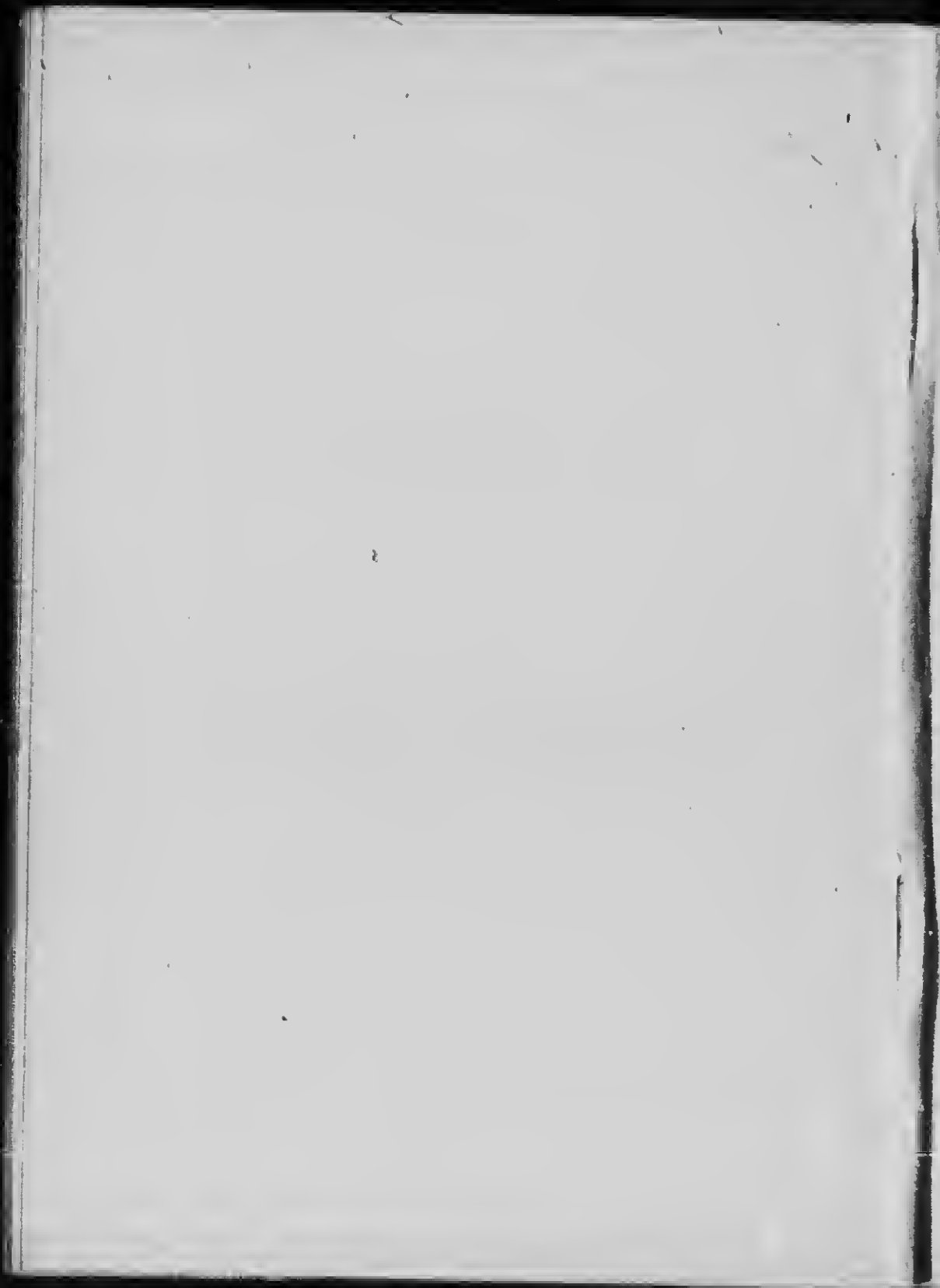


# Au régime de l'eau

---

I

**“ Il faut que tout le monde vive ! ”**



# IL FAUT QUE TOUT LE MONDE VIVE



“ Et ce sera un tort grave et une sanglante injustice : enlever à ces braves gens, ce qu'ils ont gagné si honnêtement, etc., etc...”

... Enfin il faut que tout le monde vive !  
Bon !!

\*\*\*

Quand il a dit, d'un ton sec, ce fameux “ bon ” ! qui sonne comme un appel de guerre, il ne faut pas

répliquer à mon oncle Jean.

Je dis mon “ oncle ” : c'est une manière de parenté qu'il a avec tout le monde, étant vieux garçon et de bonne entente,

Il a cependant le caractère le plus " impossible " que je connaisse. Si Clarisse dit oui, mon oncle Jean dit non ; si Clarisse dit non, mon oncle Jean dit oui. Cela m'explique pourquoi, étant, ce semble, si bien faits l'un pour l'autre, ils n'ont jamais pu contracter mariage. Pour se marier, il faut vouloir dire oui, à l'unisson, au moins une fois dans sa vie.

\* \* \*

Ce matin-là, Clarisse en lisant *Le Courrier*, jetait un œil, par-dessus ses lunettes, sur l'oncle Jean qui fumait à grandes bouffées, adossé au mur proche de la porte.

— " Le vote de la prohibition dans Bagot " —  
Ça c'est une bonne affaire, dit-elle en s'arrêtant.

La chère fille savait d'avance la réponse de l'oncle Jean, mais ce serait au moins un sujet neuf de discussion. Puis elle était ferrée sur toute la question.

L'oncle Jean n'a jamais bu ; l'oncle Jean n'aim pas " ses " neveux qui traînent devant le seuil des buvettes, attendant l'occasion de

prendre une larme de whiskey ; l'oncle n'aime pas les tapageurs, qui, une fois gris, empêchent de dormir tout un village... mais... la buvette existe et ce sera un tort grave et une sanglante injustice...

Il faut que tout le monde vive ! Bon !

A défendre une cause mauvaise l'Oncle perd de son éloquence : et il se veut suggestionner en parlant très fort. Aussi est-il vite à bout de souffle.

Clarisse l'attendait à ce moment propice et, avec une ironie mesurée, sûre de son fait et de son effet :

“ Oui, dit-elle, il faut bien que tout le monde vive ! C'est vrai, c'est aussi mon avis, en cela nous allons nous entendre pour une fois, et vous allez convenir que c'est justement pour cela qu'on veut faire disparaître les buvettes.”

“ Il faut que tout le monde vive ! ”

“ Les femmes et les malheureuses mères de famille surtout, qui s'abîment dans la honte, la misère, le dénuement et le désespoir...”

Il faut qu'elles vivent en paix. Il faut que les petits enfants vivent et pour qu'ils vivent, il faut qu'ils naissent avec une constitution saine et non pas avec un organisme détraqué. Les cerveaux brûlés ne peuvent engendrer que des déséquilibrés.

“ Il faut que tout le monde vive !

“ Il faut que le vieillard, après avoir peiné durant cinquante ou soixante ans, ait du pain pour sa faim et de la tranquillité en sa maison pour ses vieux jours.

• “ Il faut que tout le monde vive !

“ Oui, mais en gagnant honnêtement sa vie, en la gagnant loyalement par un travail utile . . .

“ Qu'li y ait une hôtellerie où s'hébergent les voyageurs ! Il serait injuste d'enlever à celui qui la tient son moyen de vivre. Mais quant à l'homme qui vit du bar en poussant des malheureux à la ruine physique et à la misère ; quant à celui qui spéculé sur la plus mauvaise des passions pour s'enrichir, c'est un infâme et un criminel, un agent de Satan pour la perte des âmes.

“ Il faut que tout le monde vive !

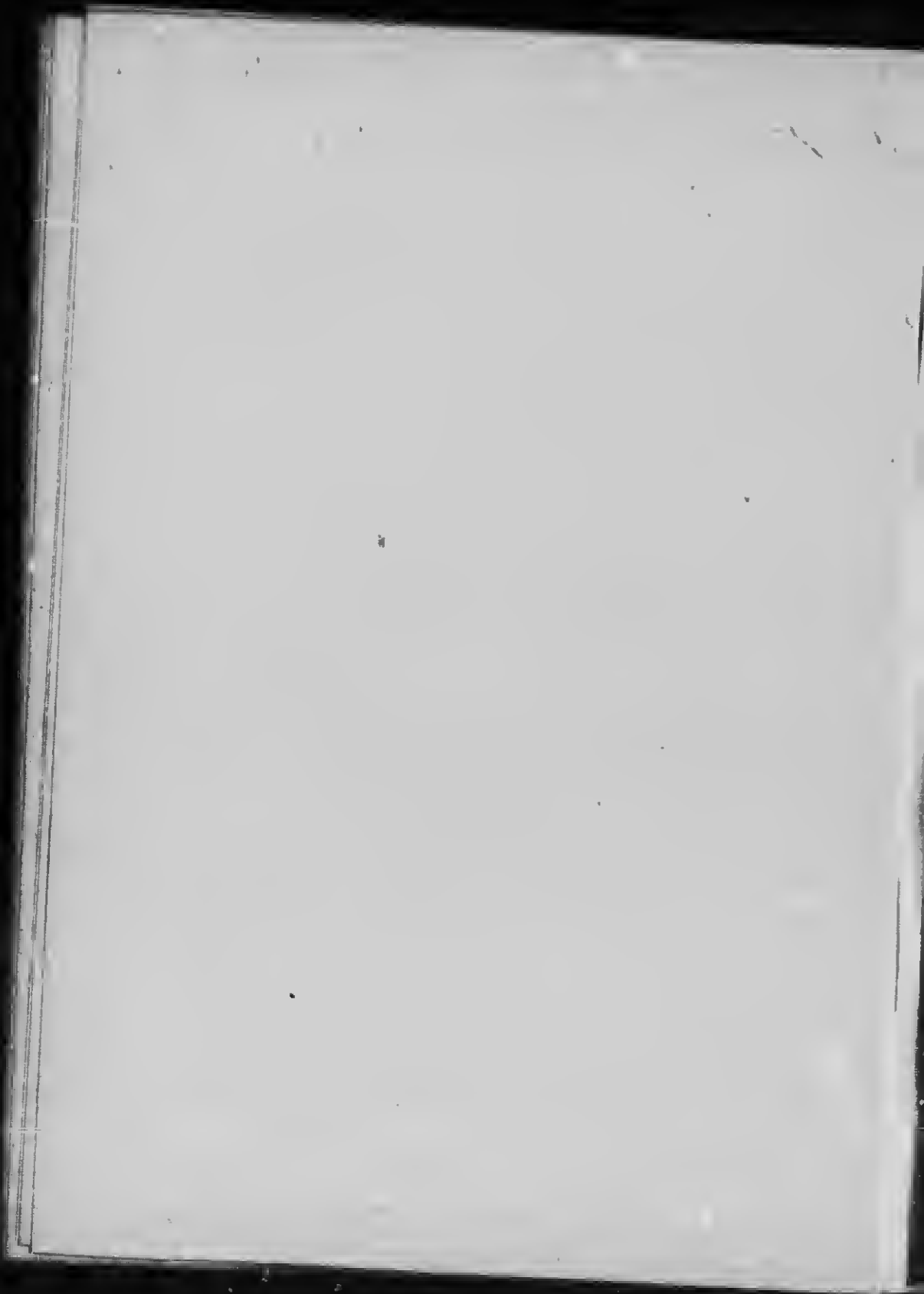
“ Oui : alors que l'on ferme ces buvettes où des gens font métier de verser au peuple aveuglé par l'ignorance, ou rendu stupide par la passion, le poison qui tue ! ”

Clarisse regardait fixement l'oncle Jean...

—“ On parle “à matin” comme notre curé.”

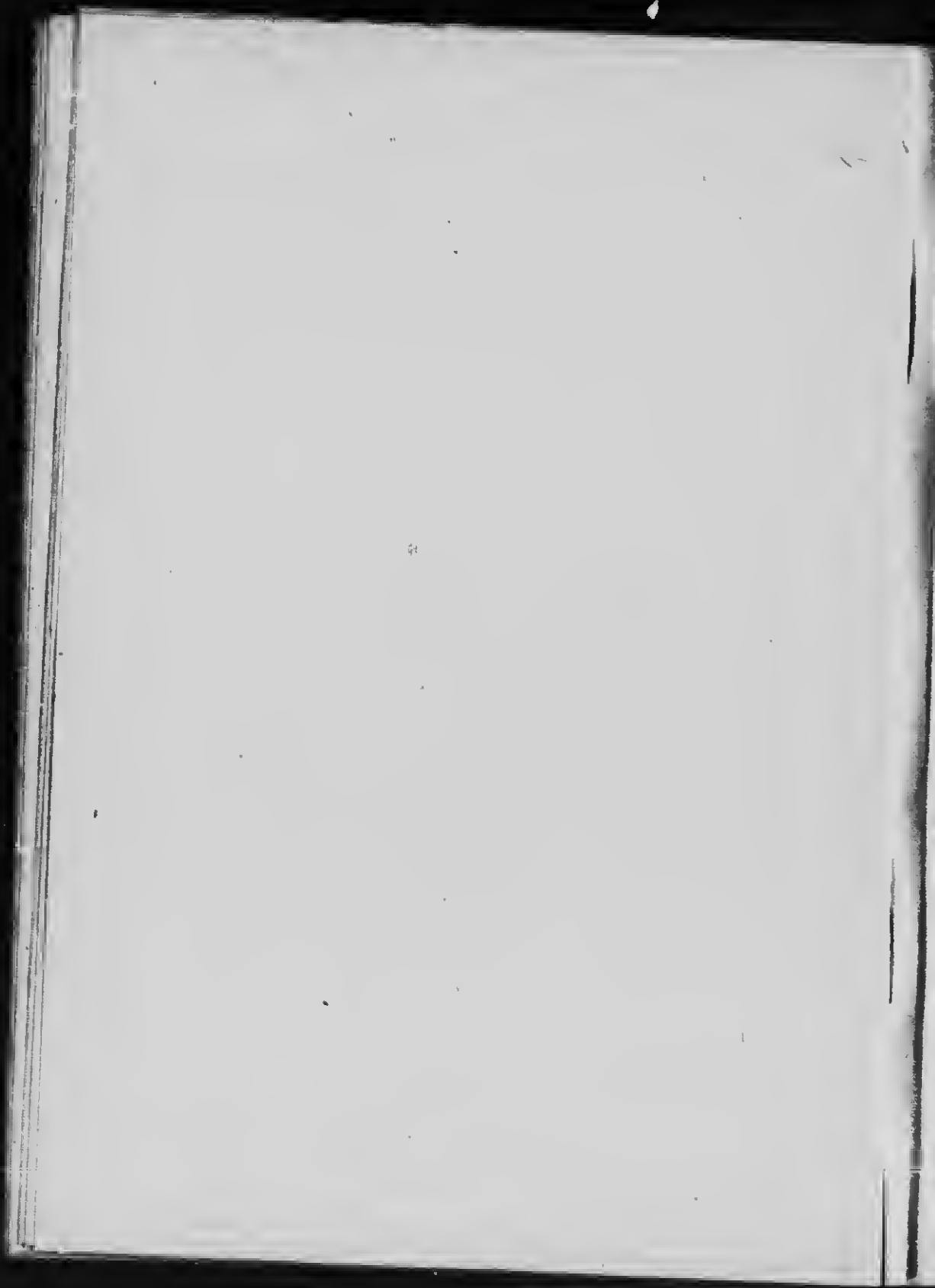
---





II

“ CE SERA PIRE ”



# Ce sera pire



Clarisse a parlé comme son curé, mais l'oncle Jean, qui a l'esprit de contradiction fortement enfoncé dans sa jugeote, n'a pas été gagné cette fois encore à dire oui.

Évidemment le moment des "accordailles" n'est pas proche. L'oncle à tout le

monde n'aime pas qu'une femme, fût-ce Clarisse, et surtout Clarisse, ait raison contre lui.

Aussi, ce matin-là, prenant d'un geste déterminé, sa vieille pipe entre le pouce et l'index

de la main droite et la pointant, comme un apache son revolver :

— Oui, oui, pour ça tu as raison : qu'on ferme les buvettes, le monde va marcher tout ainsi...

— Et bien plus à plomb, remarque Clarisse, triomphante.

— “ Mais tu sais bien que les ivrognes qui veulent avoir de la boisson vont en avoir tout de même, et ils en boiront plus. Car il n'y a rien comme une défense pour exaspérer ceux “ qui ont ça dans le chignon ”, et pour les pousser aux excès.

“ Tu as connu le grand Frédéric, le forgeron du Coteau. Tu sais bien son histoire. Sa femme le fit interdire, un beau jour, par main de notaire. Tu sais : “ A tous ceux qui la présente verront, savoir faisons : il est interdit de vendre, procurer, donner, sous quelque prétexte que ce soit, aucune boisson enivrante à M. Frédéric C...

“ Le samedi soir suivant, le grand Fred s'amène au village avec sa petite cruche vide.

A la buvette sont les flâneurs qui “ espèrent ” un coup : Frédéric entre, portant sous son bras sa cruche de terre :

“ Ma petite “ vache ” est tarie. Donne-lui du meilleur pour qu’elle chante son glou-glou . . . la semaine a été rude, j’veux du pas baptisé, entends-tu ? ”

— Je ne le peux pas, dit timidement l’hôtelier, rapport à ce papier qu’ôn est venu afficher ici.”

Et il montre à Fred, placardée à la cloison, à gauche du comptoir, la formule de l’interdit.

Le grand Fred laisse échapper un juron, saisit sa cruche et s’en va.

Quand il revint de St-Paul, à 9 heures du soir, sa petite jument noire était blanche d’écume.

La forge en vit de belles, cette nuit-là, à ce qu’il paraît.

C’était de “ l’esprit ”, qu’on lui avait vendu au village voisin. Et tapant le fer comme un déchaîné, il forgea et but, jusqu’à minuit.

Sa femme et ses enfants, craignant les effets accoutumés de sa fureur, s'étaient réfugiés chez les voisins.

Je n'ai pas besoin de te dire le reste : comment le grand Pierrot à Pierre a trouvé Fred, couché sur le ventre à côté de sa cruche, raide mort, le dimanche matin.

Le coroner a dit à l'enquête : " Mort intoxicqué ". Ça doit bien vouloir dire que le grand Fred est mort par une espèce d'apoplexie d'avoir trop travaillé...

—Si c'était d'avoir trop bu, dit Clarisse.

—Pour ça, peut-être que oui, parce que ce whiskey ne sortait pas de l'hôtel à X., qui, du moins, le vendait baptisé comme il faut.

Mais mon opinion reste fixe, les ivrognes, quand on éloigne trop les buvettes, en vont chercher plus à la fois et en boivent plus, dit l'oncle Jean."

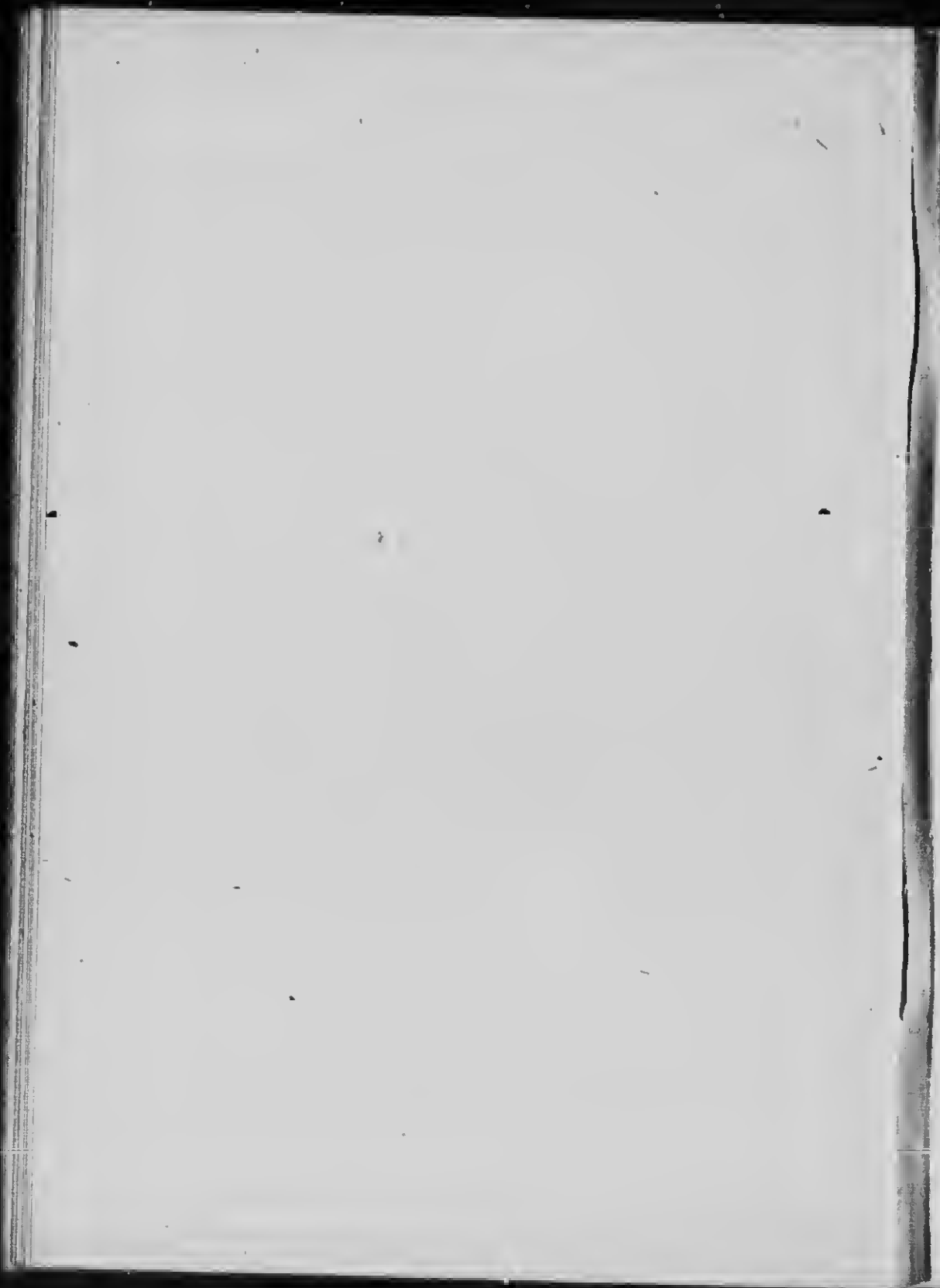
—“ Et ils meurent comme ils ont vécu, conclut Clarisse. Et ils vivent mal parce qu'ils ont contracté l'habitude de boire à la buvette.

Qui a raison, amis lecteurs ?

III

QUI A RAISON ?





# QUI A RAISON



L'oncle Jean, lentement, bourrait sa vieille pipe.

Et Clarisse, sûre de clore avec avantage le débat, redisait, en accentuant chaque mot :

“ Oui, les ivrognes meurent comme ils ont vécu : et s'ils vivent mal c'est parce qu'ils ont contracté la vilaine habitude de boire à la buvette... tout le monde sait ça.”

Alors, Clarisse triomphante réajuste ses lunettes et prestement, avec le tisonnier, elle ravive le feu.

L'oncle Jean est demeuré tout à fait songeur.

Pendant qu'il allume sa pipe, surgissent dans sa mémoire les pensées les plus troublantes, qu'il ne croyait pas avoir recueillies si fidèlement.

(C'est très grave, quand mon oncle Jean se met à philosopher, car il a une mémoire des plus heureuses. Vous le constaterez.)

Vraiment, est-ce qu'elle n'aurait pas raison, cette Clarisse ?

Peut-il nier :

1—Qu'il existe un rapport entre la buvette et les ivrognes ?

2—Que ce rapport ne soit comme une espèce de paternité ? D'où, plus de buvettes, plus d'ivrognes ?

3—Que ce rapport, qui est celui de la cause à l'effet, ne puisse être supprimé si l'on supprime la cause ? D'où, moins de buvettes et moins d'ivrognes ?

4—Que la conviction de Clarisse est admirable ?

Voilà des choses qui surgissent du fond de sa mémoire et qui frappent en ce moment l'esprit de M. Jean.

Il y a des choses qu'il a dû entendre, lors de la dernière conférence anti-alcoolique.

\* \* \*

Sans aucun bonjour à Clarisse, l'oncle Jean, ramassant son chapeau déposé en arrière de sa chaise, s'en va.

Pourquoi passe-t-il, ce matin, par le raccourci qui l'amène devant le presbytère ?

Il n'y a pas cinq minutes qu'il a quitté Clarisse et voilà M. Jean redevenu curieux comme un enfant, posant sans gêne, ses pourquoi à M. son Curé.

— Pourquoi, M. le Curé, avez-vous dit que “ la multiplication des débits de boisson, multiplie le danger de l'alcoolisme ”, ce qui veut dire, je suppose, de l'ivrognerie ?

— D'abord, j'ai affirmé, dit M. le Curé, cette proposition, parce qu'elle est la conclusion même d'un rapport fait, après une enquête sérieuse, et de longues et très minutieuses recherches, par un savant médecin français. Voici, monsieur Jean, le passage que j'ai cité de cette étude :

C'est autour du débit (cabaret, buvette) que le mal (le mal de boire, l'alcoolisme, l'ivrognerie) fait des ravages, et cela d'une façon très nette : c'est autour de l'auberge que se trouvent répartis les intoxiqués (entendez bien les empoisonnés), ne buvant pas beaucoup à la fois, mais buvant souvent, à cause de l'occasion facile, et ce sont les corps de métiers s'exerçant dans les voisinages de l'auberge qui fournissent le plus grand nombre de victimes, qui, une fois incorporées dans l'armée alcoolique, deviennent pour elle autant de sergents racoleurs.

Cette constatation faite en France par le docteur Cullère est vraie pour tous les pays.

Ce que l'on peut voir en notre village en est une preuve irrécusable. Vous savez l'affaire X.

— Mais, monsieur le Curé, si le gros X avait pu aller prendre son petit coup à l'hôtel du village, comme de coutume, il n'aurait pas pris une si-grosse fête, en revenant de la ville.

— Donc, d'après vous, la suppression de la buvette est la cause du mal ? Bien, monsieur Jean, nous allons examiner un peu cette affaire-là.

Pourquoi X a-t-il fait une grosse fête ?

Est-ce parce que l'hôtel du village est disparu ?

Est-ce parce qu'il est allé en ville ?

Est-ce parce qu'il a rencontré des amis ?

Est-ce parce qu'il est passé devant des magasins de boissons ?

Est-ce parce qu'il a acheté une bouteille de brandy ?

Et vous me dites que c'est sa première grosse fête ?

— Oui, monsieur le Curé, sa première grosse.

— Mais, alors cela suppose des petites, qui ont précédé la grosse. Et ces petites fêtes passées inaperçues du gros public n'étaient pas ignorées de l'hôtelier qui vivait des dépenses, ni des ivrognes qui en profitaient, ni de la femme qui en souffrait, ni des créanciers qui redoutaient cette mauvaise paye, ni du curé qui voyait venir ce jour fatal du scandale public. Enfin, monsieur Jean me direz-vous pourquoi X a pris sa grosse fête ?

— Dame, c'est peut-être parce qu'il est devenu un ivrogne.

— Et pourquoi est-il devenu un ivrogne, lui, un si bon boucher et un si bon garçon ?

Ne vous gênez pas, monsieur Jean ; la buvette est disparue. Elle est disparue pour tout le monde. Depuis sa disparition un grand nombre de citoyens vont en ville, rencontrent des amis, passent devant les magasins, vont même dîner aux hôtels et apportent de la boisson au retour, peut-être. Et cependant ils ne se saoulent pas tous, ils ne jettent pas leur femme et leurs enfants dehors, et enfin ne perdent pas leur honneur.

Le pourquoi, monsieur Jean, c'est la buvette qui en est la cause : c'est l'ivrognerie de X : et l'occasion de boire souvent, l'a préparé à cette déchéance affreuse. Alcoolisé sans le savoir, X est devenu un ivrogne sans trop s'en rendre compte, comme une infinité de malheureux que damne la buvette, pour le temps et pour l'éternité. Privé de son alcool habituel, pendant une semaine ou deux, X s'est trouvé

vaincu et terrassé par sa passion dominante, dès qu'il s'est retrouvé en face de la bouteille. Peut-être bien qu'il est irrémédiablement perdu ?

Écoutez ceci, monsieur Jean, et vous comprendrez mieux le rôle de la buvette dans la déchéance qui fait les incurables :

“ La déchéance finale vient par deux voies distinctes : les uns y vont par des ivresses accidentelles de plus en plus répétées.

“ Le petit accident si facilement excusé et si souvent recherché.

“ Les autres y arrivent sans secousse et comme par surprise, sans avoir jamais connu l'ivresse : ce sont les habitués du petit verre quotidien : ils ont journellement dépassé la mesure sans atteindre l'ébriété. Ces deux voies mènent à un même abîme : l'ivrognerie ! ”

Remarquez bien ceci, monsieur Jean :

“ Les uns et les autres passent un jour par la phase dite de dipsomanie, c'est-à-dire où le besoin de boire, irraisonné, invincible les tenaille, mais où les tenaille aussi la conscience qu'ils ont de mal faire.



“ Ce sont, à ce moment, des êtres physiquement et moralement affaiblis (empoisonnés ou malades, mais empoisonnés volontairement et malades criminels, parce qu'ils ont voulu et veulent leur maladie). Ce sont des malades “ qui glissent par manque d'énergie, mais qui, grâce à l'étincelle de raison qui subsiste, sont encore guérissables”.

“ Si on ne les arrête pas, vient bientôt le dernier stade, où toute trace de volonté s'évanouit, où le sens moral disparaît, où l'homme devient une brute inconsciente, malfaisante, incurable.”

— Oh ça ! c'est parler comme un évêque.

— Pardon, dit le Curé, c'est parler comme un médecin.

Et la cure, la seule efficace, pour X. comme pour tous les alcoolisés, c'est :

*Un grain de bonne volonté dilué dans beaucoup d'eau.*

C'est encore d'un médecin, dit le Curé, en saluant l'oncle Jean, qui partait.



“ UN GRAIN DE BONNE VOLONTÉ ”—p. 36

— Pardon, M. le Curé, de vous avoir dérangé.

— Il n'y a pas de faute, M. Jean, et revenez encore.

\* \* \*

En regagnant sa maison, M. Jean se redisait à part soi :

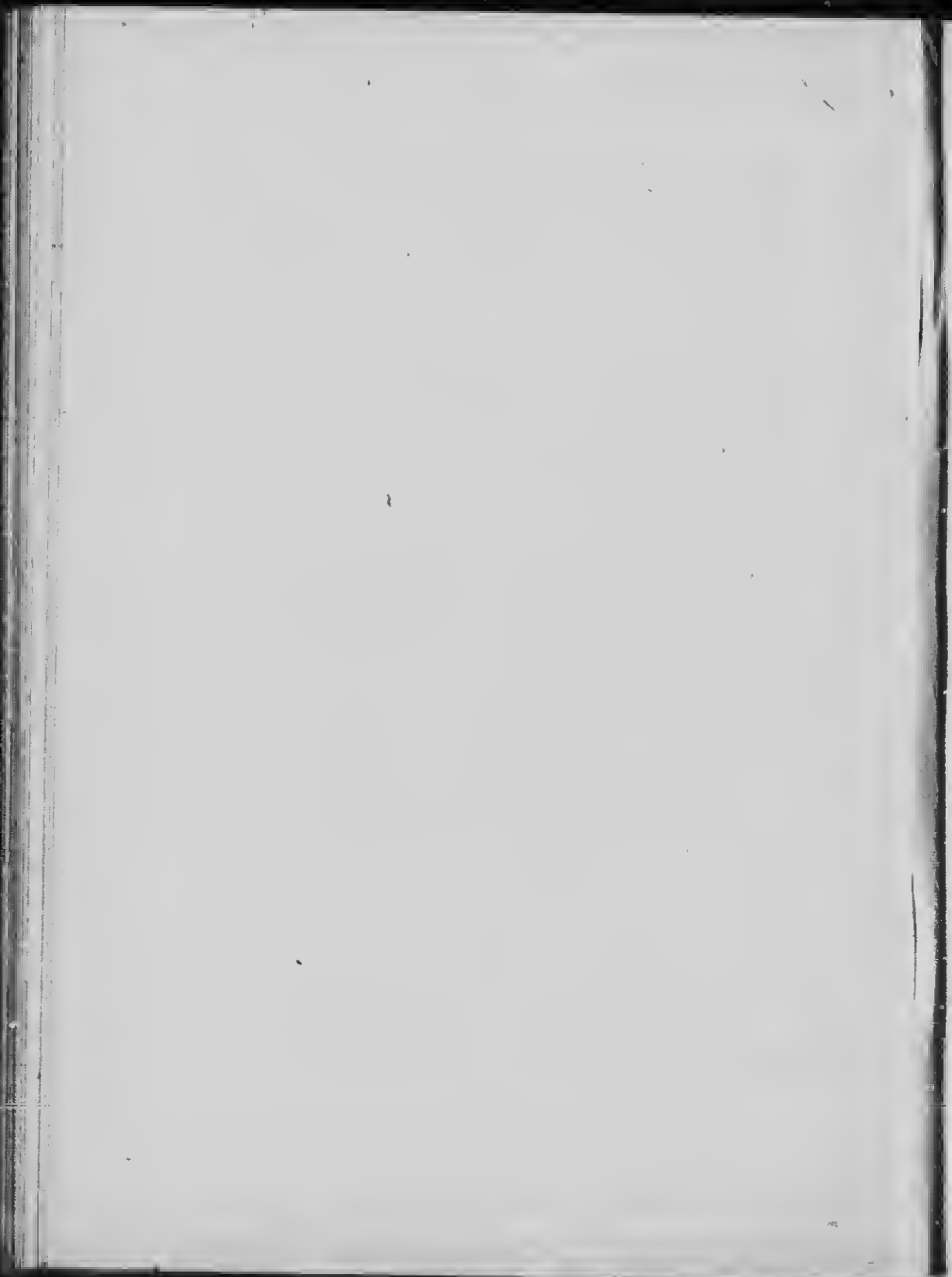
— Cette brave Clarisse est bien capable d'avoir raison contre moi jusqu'à la fin.

C'est étrange, tout de même, comme les idées changent...

---

IV

**LES IDÉES CHANGENT**



# LES IDÉES CHANGENT



— Mademoiselle Clarisse est-elle à la maison ?

— Oui, Jean.

— Je veux la voir . . .

— Tu peux entrer comme de coutume.

— Je veux la voir et vous aussi, père Nicolas.

Et le père de Clarisse et M. Jean entrent sans dire mot.

\* \* \*

Le père appelant au pied de l'escalier :

— Clarisse !

— Oui, papa.

— Descends une minute, quelqu'un a affaire "avec toi".

\* \* \*

Deux longues minutes de silence passent.

Le père Nicolas se donne une contenance. Il n'y a pas à dire, un événement se prépare. Il se souvient d'une scène semblable... il y a déjà quinze ans. Un des témoins manque. C'est la mère.

\* \* \*

M. Jean est resté debout.

— Bonsoir, Mademoiselle, j'ai une demande à vous faire devant votre père, me le permettez-vous ?

— Oui, Monsieur, dit Clarisse en présentant la main d'un geste loyal et franc comme son âme.

— Mais avant toute chose, je dois vous dire ceci : la promesse, je l'ai faite, il y a déjà trois ans, lors de la retraite de Tempérance. J'ai tenu la parole donnée à Dieu et à mon confesseur. Seul, le respect humain m'a empêché de me faire inscrire alors publiquement dans la Société. Mais j'ai réparé... Je suis membre inscrit depuis ce matin. J'ai tout raconté à M. le Curé. J'ai eu tort : vous aviez parfaitement raison. Vous vouliez mon bonheur. Vous m'avez sauvé. Je ne suis pas un ivrogne et je ne serai pas un buveur, grâce à vous.

Voulez-vous, maintenant, être ma femme ?  
Vous m'avez aimé depuis longtemps.

-- Depuis toujours, dit Clarisse. Si je vous ai refusé, jadis, c'est que j'étais gardée contre mon amour par le serment fait à ma mère... et par la leçon de l'expérience. Je vous ai raconté la malheureuse destinée de ma sœur, mariée avec le pauvre Joseph. Vraiment, il y en avait bien assez d'une malheureuse dans la famille.

-- Tu as eu tort peut-être d'être si tenace, dit le père Nicolas ; M. Jean n'est pas comme ce sans-cœur de Jos, qui n'a jamais su comment prendre un coup ni quand s'arrêter.

-- Pardon, le père, dit M. Jean, Clarisse m'a gardé contre l'ivrognerie par son refus de m'épouser, il y a quinze ans. Si j'ai pris la tempérance, c'est que, intimement, j'avais la conviction que je marchais sur le bord de l'abîme. J'aimais à boire pour boire. Et j'en étais arrivé là en faisant comme les autres, tout en évitant les excès, parce que j'avais "ma tête", et que je voulais justifier mon dire : Jean boit et boira mais ne traînera pas. Eh,



bien, ça c'est une lubie, comme de prendre la lune avec ses dents... Quand on boit pour le plaisir de boire, il arrive de petits accidents. Et, père Nicolas, j'ai eu les miens... J'ai désespéré même de moi. Heureusement, du mal est né le bien. J'ai ouvert les yeux et j'ai quitté les amis. J'ai déposé ma colère et suis revenu ici. Je suis un tempérant, depuis trois ans et, le 22 juillet dernier, j'ai voté pour la prohibition.

— Je le savais, dit Clarisse, rougissante.

— Alors, dit le père Nicolas.

— Je puis dire oui, papa, mon serment ne s'y oppose plus.

— Et dire qu'on ne pourra pas même prendre un verre pour mouiller ça ! C'est étrange, tout de même, comme les idées changent.

\* \* \*

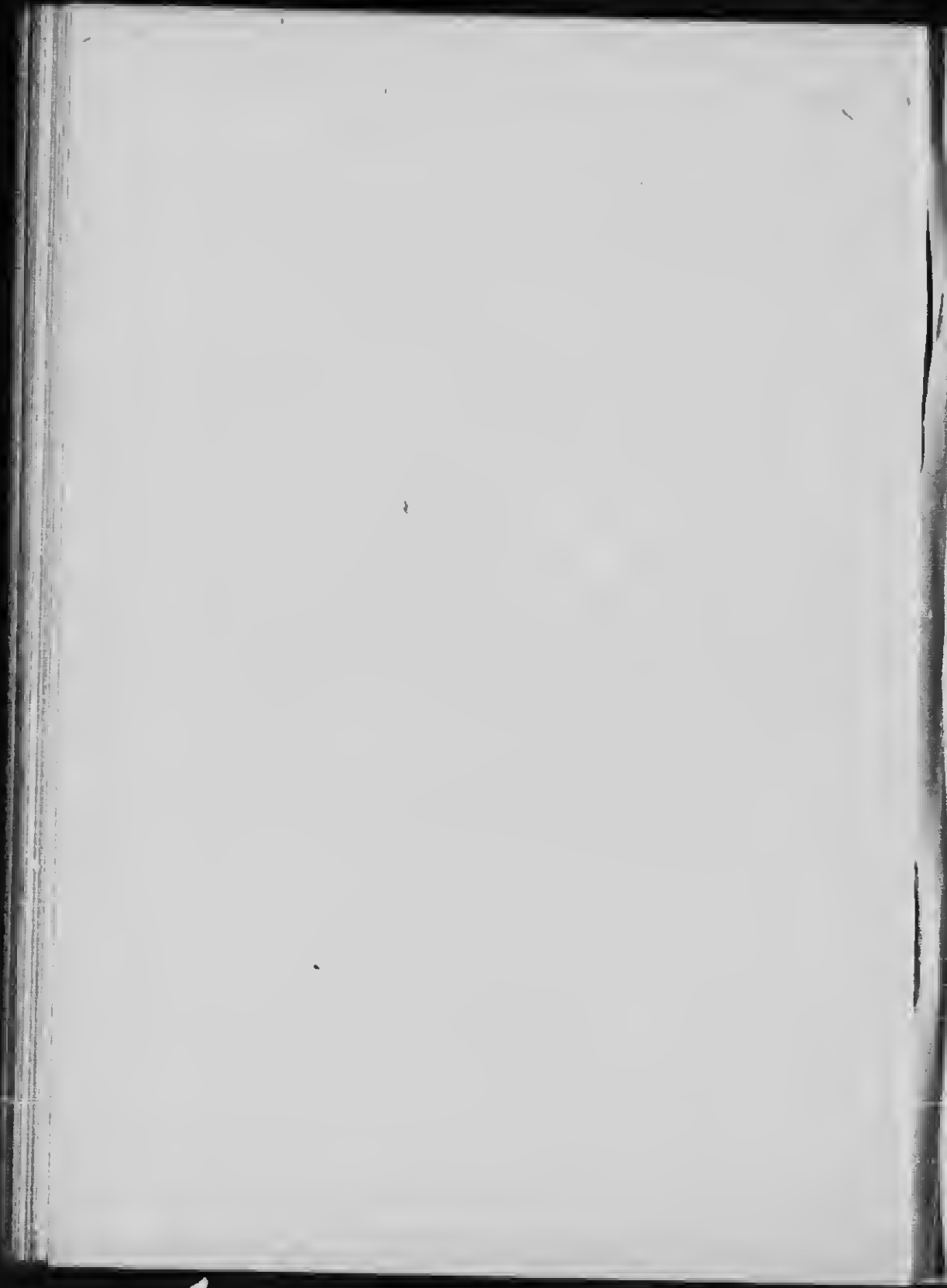
Et M. Jean, très heureux, s'en retournait ce soir-là, redisant sans amertume cette fois :

Oui, elle a raison, ma Clarisse : Ce que femme veut... Dieu le veut !

22 août 1912.

v

**COMMENT LES  
IDÉES CHANGENT**



# Comment les idées changent



! Depuis qu'il est marié, M. Jean ne cesse de dire : Ce que femme veut, Dieu le veut.

Quand il réfléchit sérieusement aux quinze ans de bonheur perdus, par sa faute, et au grand changement

que l'énergique résistance de Clarisse amena dans ses idées et dans sa conduite, il ne peut s'empêcher de redire : " Oui, elle avait bien raison, ma Clarisse."

\* \* \*

Et pourquoi aurait-elle eu tort ?

Est-ce parce qu'elle aurait sollicité les conseils de sa mère ? Ou bien parce qu'elle les aurait suivis !

Rien ne lui avait paru plus digne d'admiration que la conviction de Clarisse, laquelle l'assujettissait à conformer sa vie à ses principes, malgré le sacrifice imposé à son cœur.

Car, il le savait bien, malgré son manque de générosité à lui, jamais Clarisse n'avait songé un instant à recevoir un autre ami, puisqu'elle l'aimait sincèrement.

N'est-ce pas cette constance du dévouement qui l'a conquis ?

Il se peut rendre témoignage de n'avoir jamais trahi son cœur. Il l'aimait, oui, sans vouloir cependant consentir à faire la promesse exigée de ne jamais prendre, ni offrir de boissons enivrantes.

Pour ça, il voulait faire à sa tête ! Le refus avait été clair, net et ferme.

Pendant quinze ans, son entêtement s'était buté contre sa raison et son cœur.

Que de discussions passionnées, que de pourquoi posés à tout venant ! Il aurait voulu avoir raison . . . et tout lui montrait qu'il avait tort.

\* \* \*

Maintenant qu'elle est sa femme, Clarisse lui semble être le bon sens personnifié. Il l'admire, certes, autant qu'il l'aime, et volontiers il accepte son aide pour la défense de ses nouvelles opinions.

Le plus rude apostolat de M. Jean, c'est qu'il est en train de convertir son beau-père, le vieux Nicolas.

Clarisse n'a jamais longtemps discuté avec son père, car si tôt qu'il se voyait à court d'arguments, il s'exclamait, avec un geste significatif de la tête :

— Allons ! vas-tu te taire ? Tu parles comme une femme, et les femmes, qu'est-ce que ça connaît dans tout ça ?

\* \* \*

C'était une belle noce, disait le vieux Nicolas, mais on aurait bien pu offrir un petit verre à la visite.

— A quoi bon, répondait Jean. Dans les noces, comme dans toute réunion publique, moins il y a de boisson, plus il y a de gaieté.

— Tout de même, un petit coup, ça donne de l'esprit et ça dégourdit la langue.

— Et quelquefois l'esprit s'en va, et la langue parle trop et parle mal, dit Clarisse avec vivacité.

— Pour le plaisir, père, dit Jean, la boisson et rien c'est pareil.

— C'est tout de même bon . . .

— C'est " bon " pour le malheur, reprit Clarisse.

Puis, encouragée par le regard approbateur de son mari, elle ne donna pas de relâche au père Nicolas, tant et si bien qu'à la fin, il dit comme elle.

Claire et nette, la voix de Clarisse se faisait ironique, quand elle lui disait : Boisson égale poison.

Qu'est-ce que la boisson ?

Écoutez ceci, père, ce ne sont pas des paroles de femmes, ça.

Et elle lisait :

BOISSON : POISON

L'Alcool a la parole.

“ Qu'es-tu ? lui demande-t-on.

“ Je suis un poison(1). Je ne suis ni un tonique ni un stimulant, ni un réconfortant de ma nature. Je suis un intoxicant, c'est-à-dire je suis un “ poison ”. Voyez par mes œuvres. Je fais plus de victimes que toutes les épidémies ensemble.

“ C'est Gladstone qui a dit que la boisson tue plus de monde que la peste, la famine et la guerre. Je ruine les familles et prépare les générations d'enfants rachitiques et scrofuleux. Je fais le lit de la tuberculose. Je

---

(1) Un poison est un corps, qui, en raison de sa composition chimique, trouble et rend impossible le fonctionnement normal de nos organes vitaux, les troubles déterminés, étant tantôt légers et de durée passagère, tantôt permanents et irréparables, suivant la dose, suivant la qualité, suivant la durée de l'action du toxique (du poison).



“ suis de l'épilepsie en bouteilles. Je remplis  
“ de fous les asiles, d'incurables les hôpitaux, de  
“ criminels les prisons. Je n'éteins pas la  
“ soif, je la donne : je ne réchauffe pas, j'en-  
“ gourdis : je tue la faim, je ne fortifie pas, je  
“ suis la mort !”

“ La science affirme à mon sujet : “ Tout  
“ alcool, même le plus pur, est un poison.”

“ La science a raison.

“ Il y a bien des gens intéressés à me fabri-  
quer, à me vendre, qui disent le contraire, mais  
ils se mentent à eux-mêmes, ou mentent aux  
autres. Ce sont presque toujours de malheu-  
reux égoïstes qui ne recherchent pas le bien de  
l'humanité, mais leur intérêt, en trompant tous  
ceux qui sont encore imbus des erreurs et des  
préjugés concernant la boisson. Tout ce qu'il  
peuvent dire de vrai est ceci :

“ Distillateurs, marchands en gros et en  
détail, cabaretiers, nous sommes, bon peuple,  
ort dévoués à la prospérité nationale, nous  
voulons procurer du travail aux agents de poli-  
ce, aux huissiers, aux juges, aux géoliers, aux

aliénistes, aux avocats, aux croque-morts et aux fossoyeurs, en faisant notre petit commerce et de gros profits !

“ Mais moi, la boisson, je sais bien qu’au même titre que la morphine, la cocaïne ou l’opium, je suis un poison qui tue, et mon nom c’est : l’alcool.”

\* \* \*

Un poison qui tue !

Et Clarisse, feuilletant le volume : **LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE**, trouve cette histoire qui prouve sa thèse :

Au club, en temps d’élection, en 1904, on boit. De grands garçons sont là, échauffés déjà par le whiskey. Plusieurs enfants, assis dans un escalier, écoutent des chansons vulgaires. Les pères, qui ont loué leur maison, sont les plus “émêchés” de tous. Par une sinistre inspiration, un des grands garçons suggère de faire “prendre un coup” aux petits : question de s’amuser à les voir ivres. On verse : “ Prends ça toi, petit Jos, tu es un

homme : tu nous chanteras une petite chanson. Et l'enfant avale d'un trait un whiskey à 38%.

“ Ça brule ! ça brule ! ”

“ Prends un peu d'eau et chante-nous quelque chose. ”

Et l'enfant, cinq minutes plus tard, se lève, pousse un cri déchirant, le regard convulsé, trébuche et tombe. On l'apporte à sa mère, dans une chambre voisine. Dix-sept heures durant, le médecin tente vainement de le sauver par les remèdes les plus énergiques. Quand la mort vint le délivrer de ses tortures, d'un enfant robuste, l'alcool et ses suites avaient fait un squelette. Il avait huit ans !

La mort a-t-elle ouvert les yeux aux malheureux jeunes gens et leur a-t-elle prouvé que l'alcool est un poison qui tue ?

Le père de cet enfant boit encore, car qui a bu, boira.

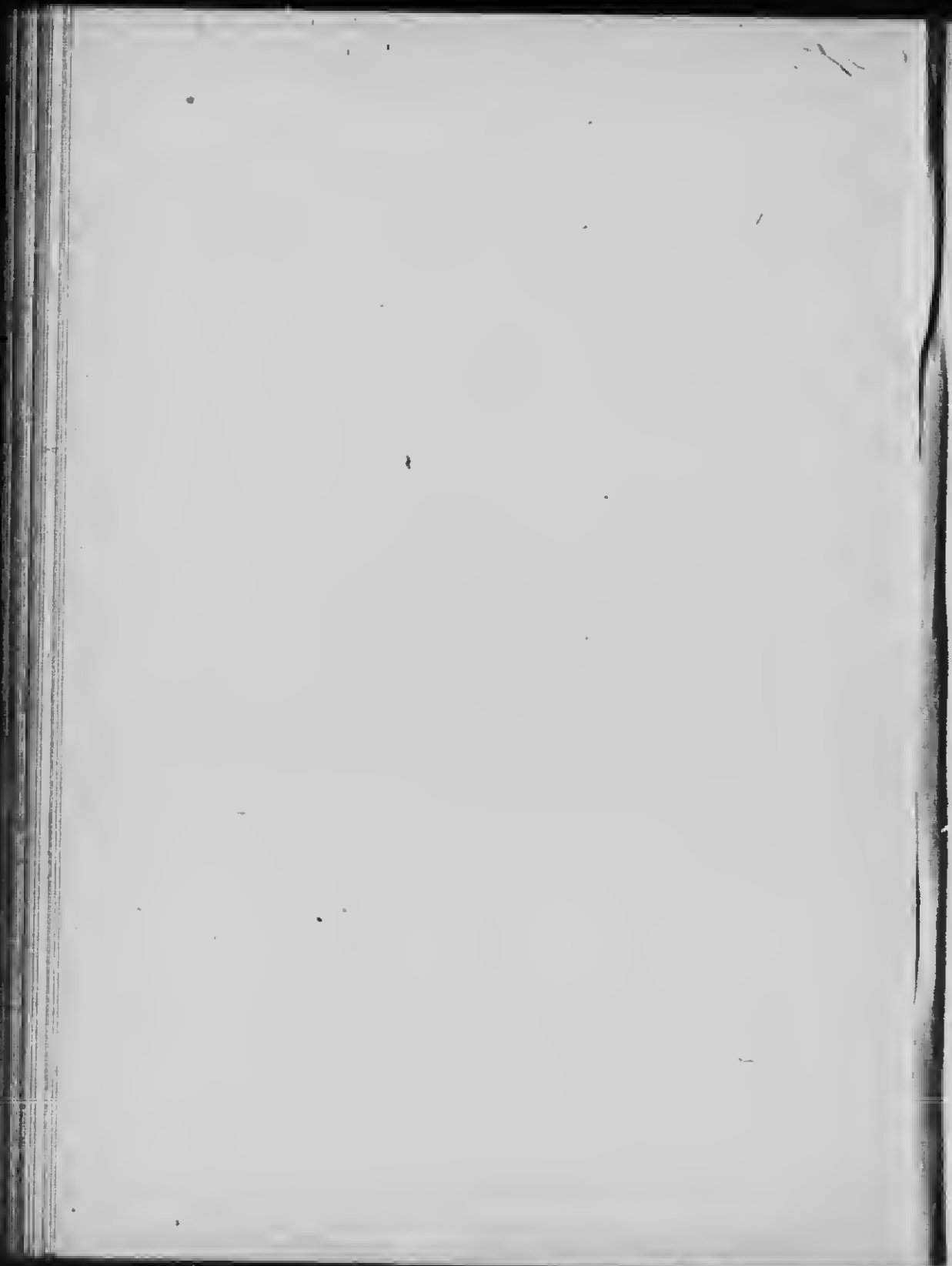
Misère !(1)

---

(1) *La lutte antialcoolique*, 15e mille, page 24.

v.

VISITE À LA MODE



# VISITE À LA MODE



L'autre soir, il y avait un tapage en règle au foyer où M. Jean et Clarisse vivent depuis leur mariage en si parfaite intelligence...

C'était si étrange... On parlait si haut que, passant et

sans vouloir écouter aux portes, j'entendis...

“ Oui, moyens nouveaux et très faciles de s'enrichir vite... pas de travail pénible... Des parts... Des actions... Acheter des “ stocks ”... Spéculation dans les immeubles... Parts dans les mines... Dans la distillerie... Les ponts en fer... (Ça c'est solide)... Les ciments...”

— Oui, oui, c'est comme la culture du tabac, du foin, des " soleils " et l'élevage des poules... quand on en a, ça paye, mais l'important c'est d'en avoir, disait M. Jean.

— Eh, bien, moi, j'ai une splendide affaire, qui vaut mieux que tout ce qui se fait de spéculations dans le " Greater Montreal ".

(Gare à vous, je soupçonne un agent d'immeubles ou un chevalier d'industrie.)

Et M. Jean ouvrait la porte toute grande, avec le geste d'un homme qui n'a pas de temps à perdre...

— Enfin, disait l'autre, avec un aplomb digne de l'absolue vérité, enfin, vous comprenez, mon cher ami, que si ce n'était pas vous, jamais personne ne saurait la chance extraordinaire que j'ai. Voici : je veux vous laisser la moitié de mes parts dans l'immeuble de Y, un bel hôtel à la campagne, paroisse riche, où... l'on boit passablement.

— Assez, dit Jean, je connais la chanson. Gardez toutes vos chances pour vous. J'ai

mes affaires... J'ai fait mes placements. Laissez-nous en paix.

— Bonsoir, alors. Je suis pressé. Je regrette pour vous.

— Bonsoir, soyez sans regrets. Bonne chance !

\* \* \*

— Quel est celui-là, demande Clarisse ?

— Un homme que j'ai rencontré une fois au village, un espèce d'agent d'immeubles.

— De meubles ?

— Oh ! non, pas de meubles, mais d'immeubles, c'est-à-dire de terres, de lots, de maisons...

— Et qu'est-ce qu'il t'offrait, celui-là ?

— Un hôtel inutile et pouilleux, pouilleux avec sa buvette, et pouilleux cent fois plus encore, quand sa buvette sera abolie.

— C'est étrange, ces hôtelleries où les voyageurs ne vont jamais et qui ferment quand on leur enlève la licence de vendre des alcools.

— J'en connais, dit Jean.



— C'est bien ce qui prouve le mieux que ces hôteliers-là ne vivent que du vice de l'ivrognerie, ou, au moins, de la vente de l'alcool et des profits faciles.

— Oui, faciles, car ils n'ont qu'à encaisser, en versant à boire, l'argent gagné si péniblement par les autres. Depuis trois ans, ils n'ont pas fait de grands profits avec moi. Mais avant !... Je voudrais bien savoir tout ce que je leur ai donné dans ma vie. Il faudra faire le compte de tout cela, un beau jour.

— Ce sera un dur travail, dit Clarisse, et utile peut-être. Faisons-le.

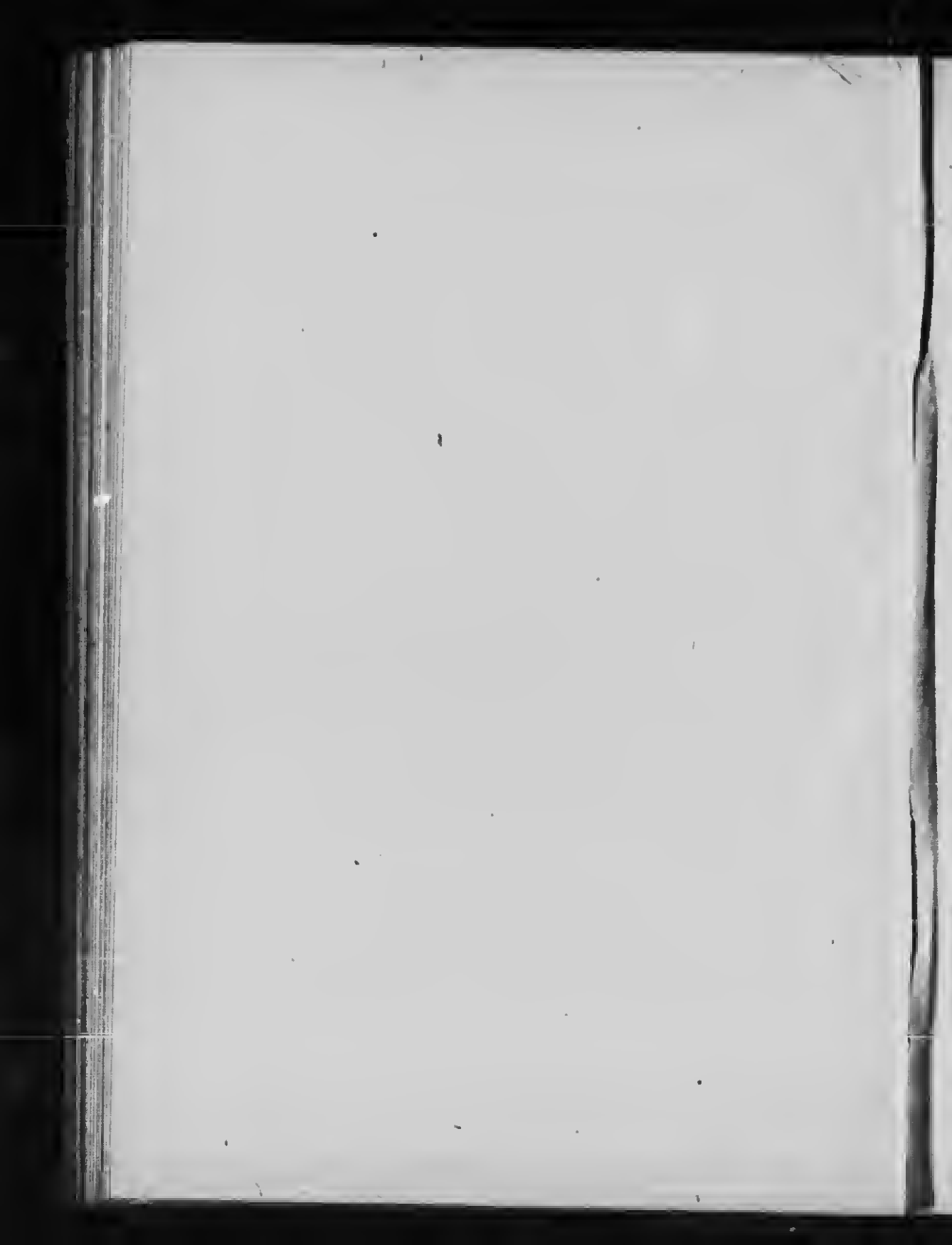
— S'il te plaît d'attendre un moment. Je vais chercher mon cahier et un crayon.

— Si cela ne sert pas à nos enfants ce sera pour l'instruction de tous "mes neveux". Ah ! que nous sommes fous... jeunes. Et pourtant on nous le dit et redit souvent : Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait !

Septembre 1912.

---

VII  
TRAVAIL ARDU



# Travail ardu



Comme monsieur Jean, aidé par Clarisse, a résolu de dresser une liste aussi complète que possible de ses folles et inutiles dépenses de boissons, au cours de sa vie passée, ce qui n'est pas une petite af-

faire, nous allons respecter le seul à seul de cette veillée et reproduire la conversation sans commentaire.

Rien ne vaut le langage des chiffres... et la leçon des faits est toujours salutaire.

\* \* \*

— Nous inscrivons, en 1908 :

— Pour les fêtes du jour de l'an ?

— Deux gallons de whiskey, deux douzaines de bière et un gallon de vin.

— Vous n'étiez pourtant ni député, ni échevin. (Clarisse aime le mot pour rire.)

— Tout cela pour la maison.

— Nous disons \$13.00. Et combien de menues dépenses pour la "traite" ?

— Franchement, du jour de l'an au carême, ça me coutait au moins \$30.00.

— Après Pâques ?

— Je ne vois rien que les "sucres" : une bouteille de brandy et un flacon de gin et une douzaine de bière.

— Soit \$3.00 en chiffres ronds.

— Puis pour le temps des "battages" et du "pressage", la même chose.

— Encore \$6.00 au moins.

— Les semailles et les foins pouvaient me coûter, en frais de boisson dans les \$7.00 ou \$8.00.

— Mettons \$7.00, et nous voilà au temps des "boucheries".

— Deux bouteilles de whiskey, et c'est tout dit M. Jean.

— Soit \$1.50. Et les visites qui venaient à l'improviste ?

— Ah ! J'achetais une bouteille, quelquefois, quand j'étais " cassé ".

— Combien, alors, par an ?

— Voyons : en 1908, une quand vint mon cousin de Montréal, une autre pour l'oncle Cyprien, et deux autres, en voyage avec mon ami Delphis.

— Et, tu ne parles pas de l'Exposition ?

— C'est vrai : ça pouvait me coûter environ un écu ou trois trente sous.

— Alors, je marque pour divers : \$10.00.

— C'est bien tout, je pense.

— Cependant, des dépenses de chaque samedi, des jours de conseil, des courses, nous n'avons rien inscrit ?

— En moyenne, sauf le temps des fêtes, ça pouvait monter à une piastre par semaine ou à \$3.00 par quinze jours.

— Disons en tout pour la traite \$40.00 par an, et récapitulons : En 1908 : pour les "fêtes"

Pour la maison.....	\$ 13.00
Pour la traite.....	30.00
Les sucres.....	3.00
Les battages et pressages. . .	6.00
Semelles et foin.....	7.00
Les boucheries.....	1.50
Les visites et divers . . . . .	10.00
Exposition, courses, etc . . . . .	40.00
	<hr/>
Total.....	\$110.50

— Cent dix piastres et cinquante sous, ça c'est bien le moins des moins, dit Jean.

— Et multiplié par trois, ça fait tout simplement \$331.50 d'économies en trois ans, depuis la tempérance.

— C'est vrai, mais, pendant près de vingt ans que j'ai dépensé plus que cette somme, ça fait combien ?

— La bagatelle de \$2,210.00 sans tenir compte des intérêts.

Plus de \$2,000.00 de folles et inutiles dépenses. C'est incroyable.

\* \* \*

Tardif regret qui justifie le vieux proverbe :

*Si jeunesse savait !*

*Si vieillesse pouvait*

---

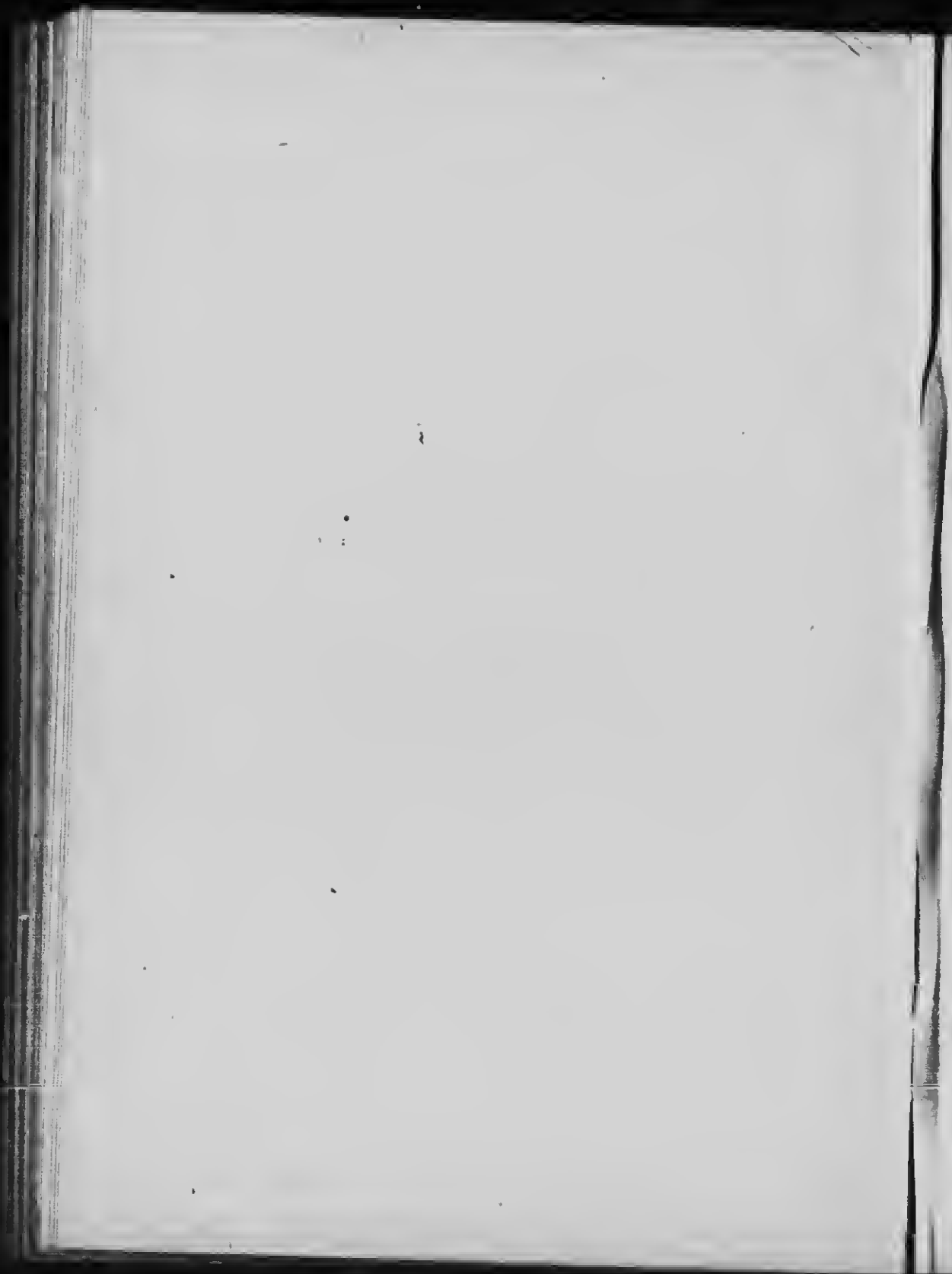




II  
HISTORIETTES. . .

---

L'ÉPARGNE



# L'ÉPARGNE



*Dix cents déposés  
chaque semaine à la  
caisse populaire va-  
lent mieux, pour l'a-  
venir que dix cents  
déposés chaque jour  
à la caisse de la bu-  
vette.*

## L'exemple des deux Charbonneau

Il y a trente ans, quand les deux Charbonneau revenaient ensemble du travail, on ne les distinguait pas l'un de l'autre : même figure, même taille, même expression. A vivre ainsi côte à côte toujours, ils avaient pris une manière pareille de marcher d'un pas lent et fatigué,

et le même geste pour porter la pipe à la bouche, un geste un peu gauche, avec le coude collé à la poitrine.

C'étaient, quand même, deux braves ouvriers honnêtes, avec le mot pour rire, et travailleurs. Fins menuisiers tous les deux, le patron leur donnait le même bon salaire.

Cela faisait du bien de voir ces deux frères qui, sans se parler beaucoup, se trouvaient toujours ensemble. Les gens du village les voyaient toujours ainsi, côte à côte, aller à l'atelier et en revenir.

Seulement, le soir, en passant à l'hôtel chez Fichette, les frères se séparaient. Louis, le plus jeune, entrait : c'était régulier : pas pour se déranger : jamais ça ne lui arrivait : mais pour prendre le coup d'appétit. Le Toine, lui, rentrait à la maison, une maison que le papa Charbonneau leur avait laissée et dont chaque frère, avec sa famille, habitait un côté.

\* \* \*

Les deux Charbonneau sont maintenant

assez vieux. Le Toine frise les soixante et un ans. Et Louis a passé la cinquante-neuf.

On les distingue mieux à présent. Louis a grisonné plus vite, quoique plus jeune. Et le patron se plaint que le travail de Louis est moins “ dans le fil ” qu’autrefois. Il y a des gens qui disent que c’est à cause du coup d’appétit. Mais les gens disent tant de choses.

Le Toine a eu trois enfants, mariés maintenant et bien établis. Louis n’a eu qu’un garçon, Arthur, un peu ivrogne, à ce qu’on dit, mais un chic garçon quand même, qui est en ville dans une banque.

Or, un soir, comme le Toine se prépare à se coucher, il entend frapper à sa porte. Il va ouvrir. En voilà une visite. C’est Louis qui entre, la “ bougrine ” ôtée, les cheveux en désordre, le visage pâle.

— Toine, il faut que je fasse hypothéquer la part qui me revient de la maison.

— Voyons, mon Louis, qu’est-ce qu’il y a ?

— Il y a un malheur, un grand malheur !

— Conte ça. C'est pas des dettes que t'as ?

— Non, c'est pas des dettes, Toine. C'est rapport à Arthur. Il est arrivé par le train tout à l'heure.

— C'est-y à propos d'une mortalité ?

— Non, Toine, c'est pire, c'est pire. C'est un chenapan, mon Arthur. Il nous fait du déshonneur. Forger un billet ! Cet enfant-là ! Peux-tu croire ça ?... — Toine, demain, je scrai hypothéquer ma part de la maison.

— Louis, écoute. Combien d'argent qu'il te faut ?

— C'est dans les quinze cents piastres.

— Je te donnerai tes quinze cents piastres, demain matin, mon Louis.

— Où vas-tu les prendre ?

— Je te les donnerai, Louis. C'est pas de reproche. Mais je ne prenais jamais de coup d'appétit. Et tous les samedis, je mettais de côté une piastre et je disais à ma vieille : serre ça : c'est pour les coups d'appétit que j'ai pas pris. Ça en fait des piastres depuis



**JE TE LES DONNERAI, LOUIS. p. 74.**



trente-cinq ans. Il n'y avait pas de caisse d'épargne dans notre temps. Plus tard, j'ai mis ça à la Banque. Il paraît que c'est approchant les \$4,700. piastres à cette heure."

— Toine, je ne veux pas de ton argent. Prête-le moi. Toute la maison sera à toi, et je paierai un loyer.

— Pas de ça, pas de ça, mon p'tit Louis. Tu vas garder les \$1,500. Moi, j'en ai encore d'autre argent.

— Encore d'autre argent ?

— Oui, tu sais, les femmes, quand ça s'ambitionne ! Ma vieille ne s'est pas contentée d'une piastre par semaine. Sans me le dire elle économisait de son côté. Ses robes n'étaient pas extravagantes, tu sais ça. Puis elle faisait elle-même le linge des enfants. Alors, tu comprends : cinq piastres par ici, cinq piastres par là, ça monte en trente-cinq ans. Elle avait toujours eu ça sur le cœur, parce que j'avais dit : " C'est pour payer les coups d'appétit que j'ai pas pris." Alors, l'autre jour, elle m'a montré un livre de Banque

à son nom : un total de \$3,200.00. “ Cet argent-là, qu'elle me dit, c'est pour acheter les beaux chapeaux et les belles robes que j'ai portés.” La vieille rancuneuse ! François, mon Louis, je suis riche. Tu vas prendre les quinze cents piastres ; on n'en parlera plus.

Louis était un homme fier. Il hésita. Pendant ces quelques instants, il souffrit plus que dans dix ans. Mais il fallut se faire une raison. C'était pour l'honneur de la famille. Il finit par accepter l'argent. Tout s'arrangea, et ce chenapan d'Arthur est parti pour travailler aux États-Unis.

\* \* \*

Le Toine et Louis reviennent encore ensemble de l'atelier. On les distingue facilement aujourd'hui : Louis, tout blanc, tout courbé, et le Toine pas très grisonnant et encore droit. L'expression surtout des figures est changée. Louis n'a plus ses yeux tranquilles et rieurs. Les deux frères s'aiment toujours, mais se parlent encore moins souvent qu'autrefois.

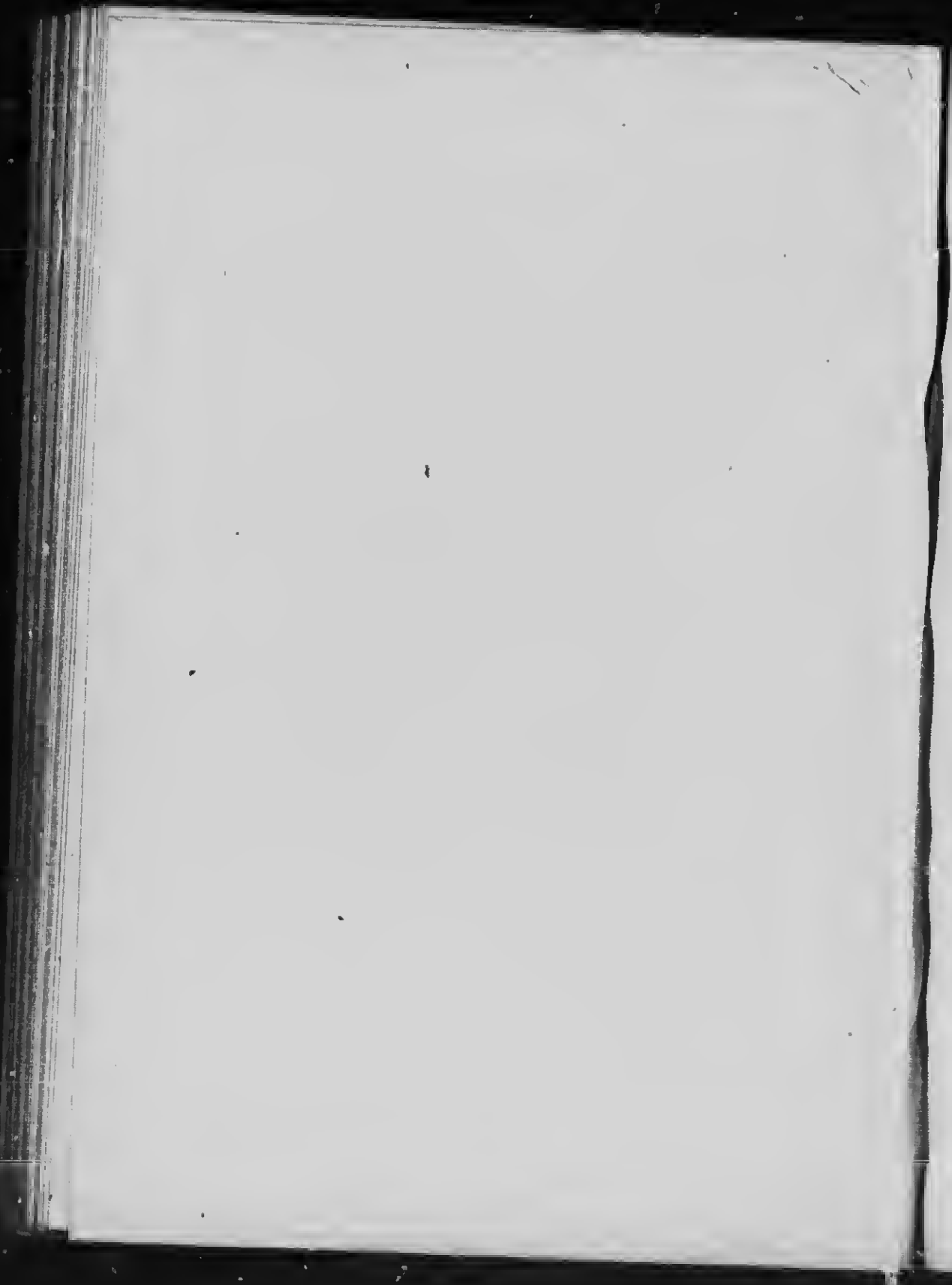
Seulement, arrivés devant chez Pichette, les deux frères ne se séparent plus. Louis n'arrête plus à l'hôtel. Tenez, justement, ce soir, l'hôtelier, qui regrette sa vieille pratique, sort sur le perron et crie, d'un côté à l'autre de la rue, avec sa grosse voix moqueuse : " Comme ça, Louis, tu t'es laissé débaucher par le Toine ?" Et Louis, qui est poli pour le monde et même pour les hôteliers, s'arrête un instant, tire sa pipe, et répond avec son bon sourire d'honnête homme : " C'est vrai, Pichette, à c'te heure, on est débauché tous les deux."

26 janvier 1914.

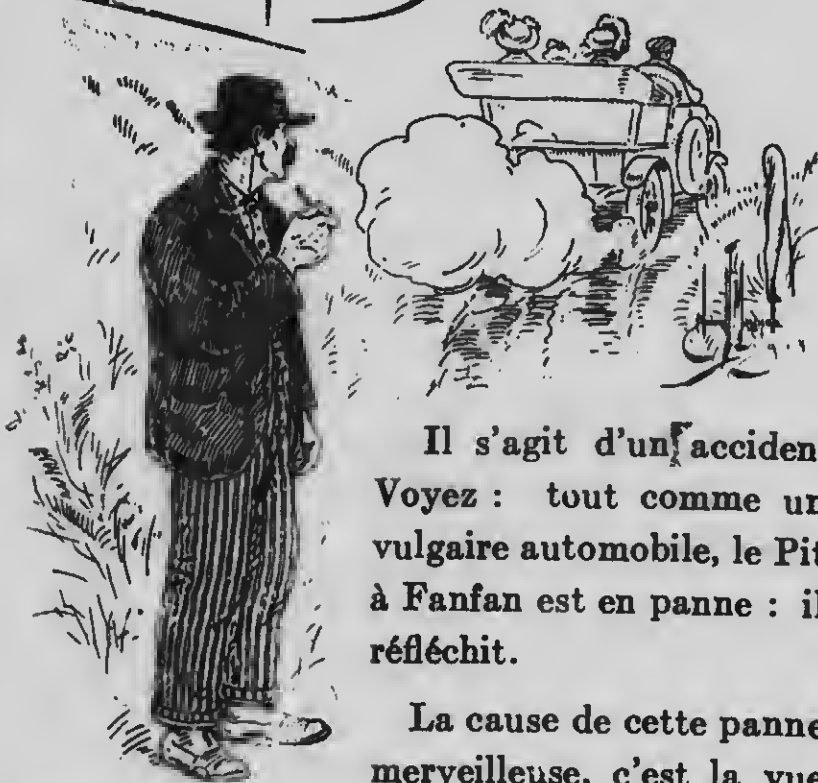
O. P.

---

**L'AUTO SAUVEUR**



# L'AUTO SAUVEUR



Il s'agit d'un accident  
Voyez : tout comme un  
vulgaire automobile, le Pit  
à Fanfan est en panne : il  
réfléchit.

La cause de cette panne  
merveilleuse, c'est la vue  
d'une belle limousine qui file ses vingt milles à  
l'heure, en faisant ses psits... psits... mono-  
tones et en meuglant ses kongs ! kongs ! d'alarme  
aux tournants de la route.

Ce matin-là, "un beau matin du printemps  
dernier", le Pit à Fanfan, carrossier d'un coquet

village des bords du Richelieu, s'en va à sa boutique, le pas pesant et la tête lourde.

...Kons ! kons !...

C'est un auto qui brame. Le Pit tressaille, se gare à droite de la route, en se détournant à demi pour voir passer la voiture.

Psits ! psits ! psits !...

Et l'auto file à une allure endiablée, en berçant doucement ses occupants qui s'enivrent d'air et de vitesse.

— Mais, c'est pas possible !... C'est bien Xénophas !

(Comment peut-on être l'hôtelier le plus cossu à sept lieus à la ronde et ne pas s'appeler Xénophas ?)

—“ L'hôtelier du coin, en auto ! ”

Et comme il l'a raconté en propres termes à son ami Alcidas, voilà le Pit à Fanfan, “ saisi, absorbé, bouleversé, hypnotisé par une idée fixe”.

— Et cette idée ? demande Alcidas.

— L'hôtelier du coin, que je me suis dit, un f... de paresseux, qui n'a jamais même rentré son bois ! Et il roule carrosse... en auto, encore !... Ce sont mes économies qui passent ! Attends, mon vieux... c'est fini, et pour tout de bon, cette fois, parole de Fanfan !... Si j'ai été assez idiot pour te payer des rentes, vingt-cinq ans durant, ce n'est pas moi qui te paierai ta gazoline !

\* \* \*

Depuis cet accident de réflexion — il y a six mois déjà, — le Pit à Fanfan n'a pas pris un verre de whiskey, ni à l'hôtel, ni chez lui.

Il dit à qui veut l'entendre que cet automobile l'a délivré à jamais d'une vilaine habitude qui lui faisait " voler " au bien-être de sa famille, de cent cinquante à deux cents piastres par an.

" Voler " ! oui, le mot est cruel mais trop juste. Il le constate, aujourd'hui que ses forces diminuent et que les charges augmentent. Les économies qu'il aurait pu recueillir, au cours de sa jeunesse, il les a jetées sur le comptoir



de la buvette, pour la satisfaction égoïste de sa passion.

Tout le jour, il a additionné les chiffres, calculé des intérêts : il n'en peut croire ses yeux ! Avant la fermeture de la banque, il s'est dirigé vers le bureau du gérant pour lui poser son problème :

“ Un homme placé, chaque année, pendant vingt-cinq ans, la somme de \$150.00 à 5% d'intérêt : quelle serait sa richesse, après vingt-cinq ans révolus ? ”

Et le banquier, qui n'a pas l'habitude de s'entendre poser de semblables questions, examine son homme : un vieil emprunteur, peut-être ! tout de même, si ça l'amuse de savoir... ? Il ne veut pas le froisser : et gravement, il aligne les chiffres.

— A 5% d'intérêt ?

— Oui, dit le Pit.

Ayant feuilleté sa table de logarithmes et vérifiant soigneusement ses équations, il dit, en scandant chaque mot :



— LA SOMME DE \$7,159.00, MONSIEUR.

Et le Pit s'en va tout triste. \$7,159.00 ! un joli magot pour parer aux inconvénients de la vieillesse ! Il est trop tard... Un autre roule carrosse-auto, quand lui, le laborieux ouvrier qui, malgré son habitude de boire, a cependant besogné ferme ses six jours par semaine, a tout juste le nécessaire.

Et n'a-t-il pas, été obligé encore de retirer son aîné du collège avant la fin de ses études pour se l'associer à la boutique ? Car "les années sont dures" et "la concurrence est affreuse".

Aujourd'hui, il a sondé l'abîme. Faisant bravement son meâ culpâ, il s'est dit (mieux vaut tard que jamais): Mon vieux Xénophas, ce n'est pas moi qui te la paierai, ta gazoline !

Saint-Hilaire, janvier 1914.

---

QUI VEUT LA FIN...





## QUI VEUT LA FIN....

Il fut un temps où  
Tout p'tit Moril a cru  
sincèrement en la bienfaisante utilité, voire  
en l'absolue nécessité de la boisson pour un  
poissonnier :

Pêcheur sans boisson

C'est eau sans poisson...

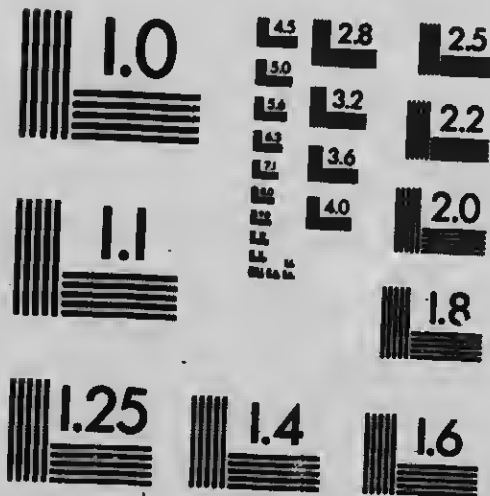
Mais, outre le bénéfice du remède, il y avait  
aussi l'agrément, le plaisir... C'est un rude  
métier que de tendre filets et lignes de fond,  
par le vent, la pluie et le froid. Que d'occa-  
sions pour un pêcheur, isolé au bord d'un lac,  
de boire, et souvent que de prétextes ! Le  
petit coup du matin pour se donner du cou-  
rage, le petit coup du retour quand la pêche a  
été bonne, et quand il revient bredouille le  
petit coup... de consolation.

A ce régime, François Sauvé, le pêcheur du  
lac Saint-François que tout le monde appelle, je



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax



ne sais pourquoi, " Tout P'tit Moril ", était devenu tout simplement un ivrogne. Il en arriva même à constater, à sa courte honte, que sa vilaine habitude de lever le coude trop souvent, lui rendait le pied peu ferme sur le plancher des vaches... Bref, il ne pouvait plus venir à la ville sans s'attirer les quolibets de petits gars et les semonces de sa vieille grand-mère...

Certes, elle avait bien raison, la sainte femme : un accident est vite arrivé et l'on meurt comme un chien quand, ivre on coule au fond du lac. Il n'y a pas à dire. Tout p'tit Moril ne tient pas à la sépulture des poissons. Aussi à l'époque de la retraite, il arrima sa voile et prit une bordée du bon bord. Dans sa cabane, il plaça la croix et, à son cou, avec ses scapulaires, il suspendit un petit crucifix, don de sa grand-mère.

La sainte vieille, ce jour-là, avait grande raison de pleurer de joie, en constatant la bonne conduite de son Francis.

Deux ans se passent, la pêche a été bonne : P'tit Moril a rebâti sa cabane. La pointe est attirante et son bois de grands chênes offre aux messieurs de la ville un lieu de pique-nique charmant.

Tout P'tit n'a pas son pareil comme guide. Les visiteurs affluent. Un jour, arrive toute une bande de joyeux compagnons. Sans excès et avec retenue, ils festoient : coup d'appétit, grand air, exercices, gaieté de vivre hors des bureaux, petit dîner arrosé de bon vin et d'excellente bière. Les propos sont joyeux, le vin aiguise la pointe de l'esprit. Cependant personne ne fait d'excès.

“Non, il n'y a pas de mal à prendre un verre quand on ne fait pas d'abus.”

\* \* \*

Les visiteurs sont partis en chantant joyeusement : “A S.-Malo, beau port de mer”. De l'orée du bois, l'écho répète le refrain :

Nous irons sur l'eau  
Nous y prom... promener...  
Nous irons jouer dans l'île.

Une idée hante d'esprit de Tout P'tit Moril, demeuré seul près de la cabane :

— Non, il n'y aurait pas de mal à prendre un coup, comme ces messieurs, mais sans faire d'abus.

Et pourquoi pas ? Oui, il ira au village se chercher une bouteille. Demain ? Mais non, tout de suite, car demain, c'est jour du croissant de la lune, donc bon jour de pêche ! Tout de suite. Allons !

Tout P'tit Moril entre dans sa cabane pour prendre son veston de laine. Il le saisit à la hâte : le clou mal fixé s'arrache : quelque chose tombe par terre : c'est sa croix de tempérance.

Tout P'tit se souvient de la promesse faite de ne jamais prendre de boisson, sauf le cas de nécessité, et, pour bien savoir si sa conscience jugera sainement de la nécessité, il a promis de prier avant d'agir, quand viendrait la tentation.

—“ Je vais dire mon chapelet, pour savoir si ce que je vais faire est bien.”



QUELQUE CHOSE TOMBE PAR TERRE ! p. 92.

La prière récitée, le pauvre Francis entend plus vivement que jamais la remarque du riche Monsieur de la ville :

— Non, il n'y a pas de mal à prendre un verre quand on ne fait pas d'abus.

\* \* \*

Il s'en va, alerte, sur la route de Saint-Stanislas. Jamais ces quatre milles de chemin ne lui ont si peu coûté.

Mais, a-t-il sur lui sa bourse ? En fouillant dans la poche intérieure de son veston, sa main rencontre son petit crucifix. Il s'arrête. Il songe à sa grand'mère :

“ Non je ne fais peut-être pas bien. Si c'était la tentation ! . . . Je vais redire mon chapelet pour savoir si ce que je fais-là est bien ? ”

Il s'écarte de la route et prie.

Il songe : . . . comme remède seulement !

Quelques minutes plus tard, il reprend sa course vers le village. N'a-t-il pas besoin de pain ? Et puis, avoir une bouteille pour se faire une “ ponce ” . . .

Il est bientôt aux premières maisons. La cloche du village égrène les coups de l'Angelus. Tout P'tit Moril s'agenouille et prie. Il tient à la main, sans s'en rendre compte, son vieux chapelet. Une fois de plus, il le récite, car il faut à tout prix qu'il sache : ce qu'il fait là est-ce bien ?

Il y a deux hommes en lui : le vieil homme qui renâtt et le tempérant qui lutte.

Absorbé, soucieux, troublé, hanté par l'attirance des étagères de l'hôtel à Blanchet, qu'il revoit comme s'il était au bout de sa course, le voilà qui passe devant l'église sans enlever son chapeau.

La façade de l'église flamboie sous les derniers rayons du soleil :

— Le feu ! mais non . . . me voilà au village.

Si j'entrais consulter Dieu, n'ai-je pas promis de lui faire visite chaque fois que je passerais ? . .

Et voilà que je passe sans même saluer !  
Qu'est-ce donc qui me guide ?

Il entre. Quand il a récité cinq “ Pater et Ave ” et l’invocation : “ Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre”, il baise son chapelet, qu’il tient à la main, et le voilà qui file à la course comme un homme que l’on poursuit.

Deux minutes plus tard, il est hors du village sur la route de sa cabane. Sans pouvoir expliquer tout ça, il file.

— Mon Dieu, j<sup>i</sup> vous remercie.

— Bonne sainte Vierge, vous m’avez sauvé !

\* \* \*

“ Ce que je faisais là n’était pas bien. Mais j’étais pris comme dans un remous. N’est-ce pas Monsieur le Curé que c’est le bon Dieu et Notre-Dame qui m’ont tiré de là ?

— Oui, mon ami, mais parce que tu as su prier pendant la tentation.

\* \* \*

Quelques jours après, Francis vint au presbytère apporter en guise de d<sup>me</sup> les plus beaux poissons de sa pêche.

— “ Et maintenant voici un écu — je ne sais pas s’il est bon, — pour faire dire une messe.”



QUAND IL A RÉCITÉ CINQ " PATER  
ET AVE ". p. 96.



— Mais, oui, il est bon. Il n'est pas de plomb.

— Oh ! ce n'est pas ça que je voulais dire : voici, on est venu en pique-nique à la Pointe. En partant, des messieurs m'ont laissé une bouteille de whiskey. Je l'ai vendue à Jean, mon voisin. Elle m'avait bel et bien été donnée mais je l'ai volée au diable, qui me tentait de la boire. Pouvez-vous dire une messe pour que je ne retombe pas ?”

\* \* \*

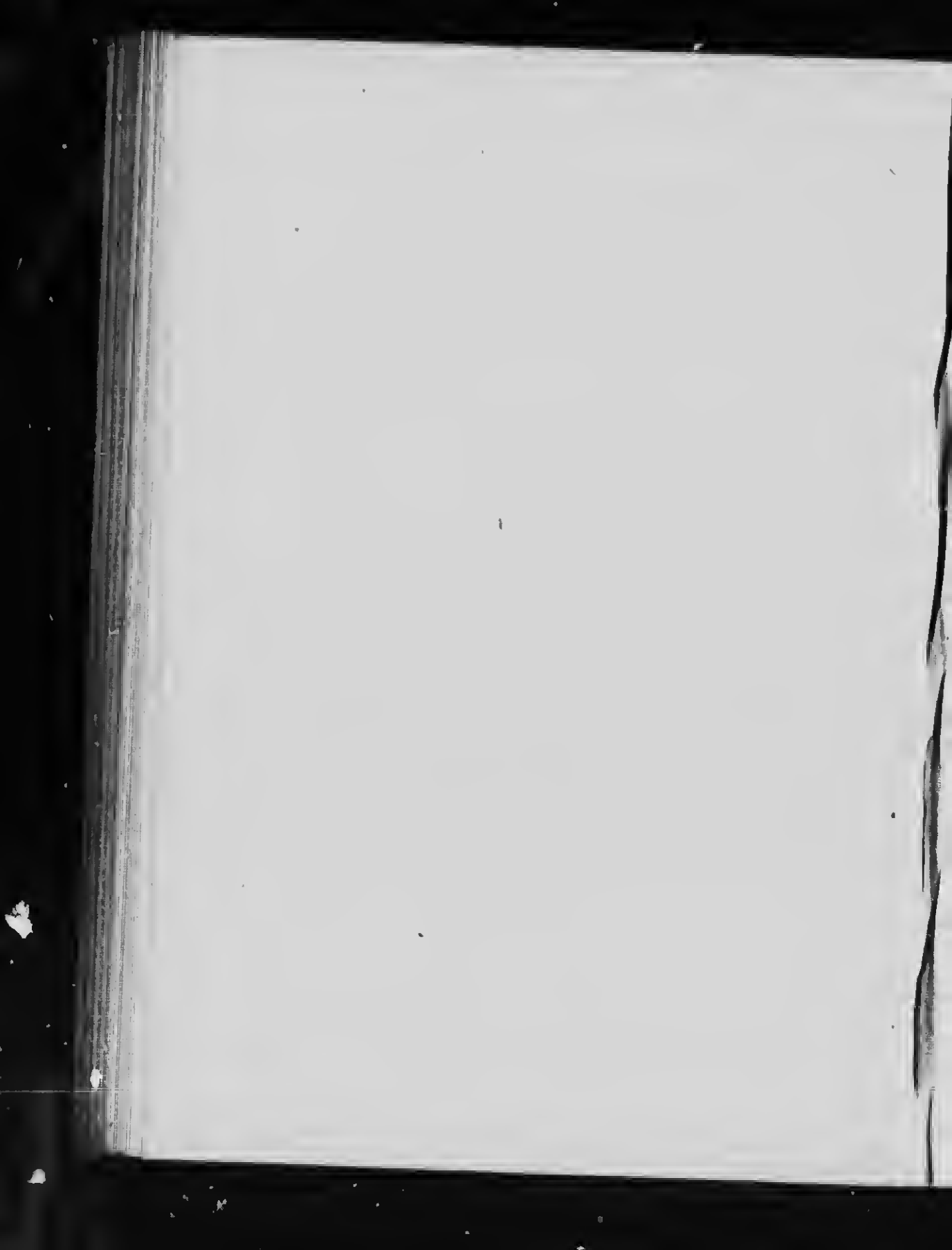
“ Prière et fuite de l'occasion gardent Tout P'tit Moril dans la tempérance, depuis la retraite, me disait son curé, c'est-à-dire depuis huit ans.”

Combien pourraient ainsi se préserver des rechutes honteuses, s'ils voulaient en prendre les moyens, car celui qui veut peut triompher des pires habitudes, s'il sait s'appliquer le dicton :

“ Qui veut la fin veut les moyens.”

Sainte-Martine, P. Q., 1914.

DIFFÉRENCE...



# DIFFÉRENCE



*De la différence qu'il y a entre un cabaretier et un traître... Entre celui qui vend de l'alcool et celui qui vend son pays.*

Côte à côte sur la même banquette, ils causaient de tempérance. Dans le wagon, on allumait les lampes. Le vendeur galonné offrait ses fruits. Des serrefreins s'engouffraient par la porte, affairés.

Ils causaient de tempérance : de mine intelligente tous les deux : l'un écroulé au fond de la banquette, la tête renversée en arrière, figure fine, sceptique, blasée : un journaliste peut-être :— l'autre, un bras appuyé sur la banquette d'avant, verbe haut, menton insolent, profil en bataille, mélange de conviction et de pose : un avocat, évidemment.

Ils causaient de tempérance. L'avocat plaidait. Le journaliste, nonchalamment, acquiesçait, objectait. Les banquettes environnantes, sans qu'il y parût, composaient l'auditoire.

— La cause de la tempérance. Mais il n'y a pas de cause actuellement qui fasse davantage appel à notre patriotisme, à notre instinct de conservation comme race. La première question sociale, à régler, c'est celle-là : la question de tempérance. L'alcoolisme, voilà l'ennemi. Le cabaretier, fait métier anti-patriotique. Est-ce que tu te fais une idée, toi, du rôle social du cabaretier ?

— Le cabaretier ?... c'est un de nos bobos nationaux...

— Bobo n'est pas assez énergique...

— C'est le cancer immonde...

— Il y a du vrai.

— ...Le cancer immonde, immortel, qui ronge les parties vives du corps social.

— Excellent. Ta comparaison est bonne. Mais ! j'aime mieux la mienne. Suis mon

raisonnement. Pour moi, la croisade de tempérance est absolument semblable à une guerre contre un envahisseur injuste. L'alcool, c'est l'envahisseur. Dans cette guerre, toi et moi, et tous ceux qui prennent un coup de trop, nous sommes les fuyards : des faibles, des lâches, mais non pas les plus coupables. Les grands coupables, ce sont ceux qui, pour de l'argent, pactisent avec l'ennemi. Le cabaretier est de ceux-là. Le malheur national fait sa fortune. Le désastre de la patrie, c'est son triomphe. Son pays souffre, mais ça le paye. C'est le traître.

— Tu exagères peut-être un peu.

— J'exagère... En quoi ? L'alcoolisme n'est-il pas plus terrible que la plus terrible des armées ? Ne coûte-t-il pas chaque année des sommes colossales au pays ? Qui est-ce qui remplit nos hôpitaux, nos asiles ? N'est-ce pas l'alcoolisme qui, dans le passé, a fauché la fleur de nos Canadiens-français ? Et voilà le cabaretier qui, moyennant finances, introduit l'ennemi dans la place.

— L'ennemi entrerait quand même.

— Peut-être. Mais plus difficilement. Et d'ailleurs, parce que la ville va être sûrement prise, le citoyen est-il excusable de la livrer ?

— Le cabaretier, franchement, n'est pas si méprisable que le traître.

— Eh ! bien, moi, je le trouve plus méprisable. Au moins, l'autre court un danger. Quand, le soir, au retour, le traître jette à sa femme le prix de sa honte, sa pâleur n'est pas seulement celle du mépris subi, c'est la pâleur de la crainte. S'il est pris, son affaire est réglée. Les balles du peloton d'exécution lui feront perdre la vie et le peu d'honneur qui lui reste. Il le sait. Et il affronte cela. C'est crâne. Il y a là-dedans quelque chose de fier.

Mais le cabaretier, lui, il mourra d'indigestion ou d'apoplexie. Il n'a pas autre chose à craindre. Et il peut, en attendant, derrière son comptoir que la loi protège, se culotter tranquillement une petite existence commode et un petit ve-ventre respectable . . .

Celui qui paraissait avocat cessa de parler. Et, dans le wagon, sous les lampes, on ne vit plus que les rangées de têtes songeuses, somnolentes, renversées sur les banquettes : on n'entendit plus que la trépidation du train, qui précipitait, à travers les ténèbres, la longue ligne de ses fenêtres éclairées.

O. P.

30 avril, 1914.

---





**TYRANNIE DU VICE**



# TYRANNIE DU VICE



DE L'IVRESSE A LA  
MORT

Lors d'un procès pour ivresse, une malheureuse fille d'Albion proteste, de toutes ses forces, n'avoir pas été ivre au moment de son arrestation. L'officier de

police affirme, avec preuve à l'appui, le contraire. Le juge demeure perplexe. Il lui vient une bonne inspiration. C'est d'appeler comme témoin le Dr William, qui avait donné des soins à la femme aussitôt après son arrestation. Il lui demande dans quel état se trouvait l'accusée.

— J'ai trouvé cette femme, répondit le docteur, dans un état de douce ivresse, succédant à l'état d'irritabilité.

Cette réponse étonne le magistrat, qui demande si la période de douce ivresse est toujours précédée de l'état d'irritabilité.

— Oui, invariablement.

— Ah ! Et il y a d'autres phases bien caractérisées dans l'ivresse ?

— Il y a en sept, et je m'attribue modestement la gloire de les avoir observées le premier.

Très intéressé, le juge prie le savant docteur de lui faire connaître ces degrés.

— Avec plaisir, dit le docteur : Il y a d'abord l'irritabilité, la douce béatitude, l'état belliqueux, l'état affectueux, l'état larmoyant et enfin l'état comateux.

— Mais cela ne fait que six états, rectifie le magistrat, et non sept.

— Oh ! il y en a un autre, le dernier, c'est l'état de mort.

\* \* \*

Certes, sur une grande pancarte, affichée bien en vue, cette nomenclature ferait réfléchir la clientèle ordinaire du tribunal de police correc-

tionnelle. Qu'on y mette, comme titre, en lettres bien voyantes :

“ De l'ivresse à la mort ” et au bas : “ Voilà l'œuvre du poison alcool.”

Monsieur le magistrat, usant de son autorité, pourra rappeler aux malheureux ivrognes les tristes conséquences auxquelles ils s'exposent, s'ils ont le malheur de retourner aux buvettes, et de continuer à s'enivrer. A la vérité, pour pouvoir “ sermonner ” avec vigueur les pochards arrivés à tel ou tel degré d'abrutissement de l'alcoolisme, et pour le pouvoir faire avec fruit, il faut au magistrat le prestige de la sobriété personnelle, qu'il doit à la majesté du tribunal et à la haute et auguste charge qu'il remplit.

Si, un jour, notre législation veut consacrer le principe de la “ cure nécessaire ” et de la “ séquestration ”, imposées par ordre de la Cour à tant de malheureux malades volontaires, si criminels qu'ils puissent être au début, l'intervention de médecins experts et spécialistes sera nécessaire. La rechute des ivrognes est quasi

certainc. quand, ayant payé l'amende, ils sont relâchés sans être mis sous caution. Ils ne conçoivent pas dans quel état de servitude ils sont tombés. Ils ne se rendent pas compte qu'ils sont dans un esclavage douloureux et très périlleux.

—“ Si tu voulais ”, disait-on à un pauvre malheureux ivrogne, “ si tu voulais . . . ”

— Mais ma volonté est morte ; il me reste tout juste assez de raison pour faire le mal, et juste assez d'esprit pour constater mes bêtises.

Un séquestré d'un sanatorium, sous traitement depuis déjà quelques mois, disait à ses amis, qui étaient venus le distraire et l'encourager :

— Vous me dites que je puis désormais cesser de boire et que je dois songer à l'honneur de ma famille . . . Mes amis, vos remarques sont justes, mais, sans la bonne garde qu'on monte autour de moi, je ne pourrais résister plus longtemps : J'ai soif . . .

Et, hagard, il s'élance vers la porte.

— Laissez-moi sortir.



Laissez-moi sortir. p. 112



On l'arrête. Il consent à s'asseoir. Un moment, il pleure. Puis, très calme et en apparence en pleine possession de sa raison, il jette, surgissant du fond de son âme, ce cri de sa passion victorieuse :

— Vraiment, votre sollicitude est inutile, car, si j'avais d'un côté une bouteille de brandy et de l'autre, le gouffre de l'enfer ouvert sous mes pas, et que j'aurais la certitude, oui la certitude, d'y glisser dès que j'aurais pris le premier verre...

— Ne parle pas ainsi, dit un de ses amis.

Mais le malheureux poursuivait.

— Non, vrai, je ne pourrais m'en empêcher. Je ne puis plus... ma volonté à moi, elle est morte...

Gardé à vue durant dix mois et traité moralement et médicalement, ce pauvre homme guérit. La séquestration est, en bien des cas, une violence nécessaire pour le plus grand avantage des malheureuses victimes du vice. Abandonné à lui-même, l'ivrogne meurt sans dominer sa passion. Et quand la maladie ou l'impuis-

sance le prive de son alcool, il reste torturé par son désir. Et jusque dans l'état comateux, précurseur de la mort, l'éveil de la passion le tourmente. C'est la tyrannie du vice !

\* \* \*

A l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1904, mourait une victime de la boisson. Administré et sur le point d'expirer, un homme de quarante-cinq ans est là, immobile, depuis longtemps. Le médecin se penche, en lui prenant le bras. Il entend cette supplication du moribond :

— Docteur, rien qu'une petite cuillerée sur ma langue, pour que je goûte encore une fois . . .

\* \* \*

On n'arrive à cette tyrannie que par une série d'actes mauvais ; mais le plus coupable de ces actes, n'est-ce pas le premier de la série, celui qui aiguille sur la mauvaise voie ?

Le régime de l'eau délivre sûrement de la tyrannie du vice et de toutes les conséquences.

Mieux vaut prévenir que guérir.

Sorel, mars 1914.



**“ QUE DIEU AIT PITIÉ DE  
SON ÂME ”**



# QUE DIEU AIT PITIÉ DE SON ÂME



Un fait récent,(1) la pendaison de Farduto, mérite une mention spéciale en cette page, à cause d'un incident que les reporters de la grande presse ont soigneusement caché.

Le condamné, au moment de quitter la prison, pour se rendre au gibet, fut amené à la pharmacie. On lui présente, là, un verre de cognac.

- Prenez ceci . . .
- Qu'est-ce que c'est et pourquoi ?
- C'est du cognac, et ça vous donnera du courage.

(1) En décembre 1913, l'Italien Farduto était pendu à Montréal.

Alors Farduto, saisissant le crucifix du R. P. Primeau, S.J., qui l'assiste :

Voilà ma force et mon courage. Je n'ai besoin de rien autre.

\* \* \*

Tous les jours depuis, une semaine, ce condamné avait pu assister à la messe. Il a communiqué et, pieusement, il a écouté les instructions de son confesseur ; il est fort. Il ne brave pas la mort, il la craint, mais il l'accepte et la désire même, car il sait qu'elle paye sa dette d'expiation et qu'elle venge la société de son horrible attentat.

Il sera ferme et fort. D'un criminel, d'un assassin, la religion, avec ses pratiques saintes, a fait un chrétien qui, proche du gibet, proclame, par ses paroles et par ses actes, être en paix avec Dieu.

Bien mourir ! — mais c'est la fin de la vie et le fruit suprême de nos efforts dans la lutte contre le mal sous toutes ses formes.

Je ne sais rien des motifs qui ont déterminé ce malheureux à perpétrer son crime, ni des

antécédents qui l'ont conduit à son attentat. Ce que je sais, c'est qu'en face de la mort, il s'est conduit en chrétien, en parfait chrétien et qu'il a refusé la drogue que tant d'autres prennent pour " se donner du courage " et " du cœur ". Le préjugé, l'ignorance et la peur de la souffrance les " justifient " d'user du procédé en honneur dans notre société assoiffée de bien-être et de jouissances. Souvent, c'est le remède préconisé par les gens, qui, n'étant pas pervers, ont cependant, à force de rechercher le confort, perdu la notion du sacrifice et le sens chrétien qu'on donne au mot mortification. On " boit " pour tuer son chagrin : on boit pour " calmer " sa souffrance : on boit pour " chasser " ses ennuis : on boit pour se " dédommager " de ses fatigues : on boit pour " se donner du courage " dans les épreuves : on boit pour se " donner des forces " dans la douleur. L'alcool, remède à la tristesse, à toutes nos tristesses ! Vraiment ! Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a pas pensé à cela au jardin de l'agonie, ni sur sa croix au calvaire. Il n'aurait pas perdu son



temps à tant prier, il n'aurait pas tant souffert sur son gibet.

Mais que peuvent bien comprendre aux mystères de l'expiation ceux qui ne songent qu'à se garder de la souffrance ? A notre époque de sensualisme et d'amour effréné du confort, la tristesse est une des grandes causes de l'abus des liqueurs enivrantes.

“ L'homme espère trouver dans l'ivresse l'illusion du bonheur ou une joie factice, ou l'oubli, un paradis artificiel, enfin.”

“ Et voilà comment l'alcool et la morphine se trouvent être des aboutissants d'une même cause : la désespérance et le manque d'énergie dans l'adversité.” (Dr Pichon)

Et ce sont des médecins, quelquefois fort éloignés des pratiques de notre sainte religion, qui, en face des aberrations où tombent les déçus de la vie, proclament ce fait : “ On ne sait plus souffrir.”

Notre siècle a besoin qu'on lui redise le rôle de la souffrance dans le monde, qu'on lui rappelle la place qu'occupe la croix dressée sur

le Calvaire. Car il ne sait plus, pratiquement, qu'on doit "souffrir par justice, pour expier, et par amour, pour prouver". (Lacordaire)

Cette peur de la souffrance, qui fait rechercher dans l'alcool l'inconscience momentanée dans la douleur, est très souvent la première cause des déchéances les plus absolues et du vice qui abrutit.

On ne voit que le béréfice présent, le coup de poing sur la douleur, qui s'arrête, l'hébétement momentané de l'être endolori. Quant au lendemain, on n'y songe pas ! . . .

Mais, par une fatalité impitoyable, juste peut-être, l'abus presque toujours succède. Ceux qui ont appris à se libérer une fois de la souffrance contractent la lâcheté habituelle de ne plus savoir souffrir. Bien plus, ils veulent jouir ! Boire pour se "consoler", "pour se donner du courage", voilà l'aberration et la grande lâcheté.

\* \* \*

A la porte de sa cellule, au moment de gravir l'échafaud, Farduto, l'assassin converti, s'est

souvenu de Jésus-Christ refusant, au Calvaire, le cordial offert par ses bourreaux : il s'est souvenu du prix de la souffrance volontairement acceptée et généreusement soufferte : il a compris qu'un regard jeté sur le crucifix de son confesseur valait mieux que tous les cognacs du monde, pour donner courage et force en face de la mort.

Voilà pourquoi il a refusé, en montrant son crucifix et en repoussant la liqueur :

— Non, je n'en veux pas. Voilà ma force et mon courage. Je n'ai besoin de rien autre.

\* \* \*

Que Dieu ait pitié de son âme !

Saint-Pierre-aux-Liens, 12 déc., 1913.

---

LE MOYEN HÉROÏQUE



# LE MOYEN



# HÉROÏQUE



— Si vous voulez signaler tous les bons moyens de corriger les ivrognes et de les empêcher de boire, n'oubliez pas le moyen héroïque.

— Lequel, mon cher abbé ?

— Mais... c'est toute une histoire...

\*\*\*

Dans le calme d'une belle soirée de juillet, Monsieur le Curé, évoquant ses souvenirs lointains, me narrait, avec des détails que je n'omettrai pas, les faits suivants :

Madeline B., jeune fille d'un rare talent, avait obtenu son diplôme de graduée au monastère des Dames Ursulines des Trois-Rivières : c'est vous dire que son instruction était solide

et son éducation parfaite. Aussi active que pieuse et distinguée, d'un jugement très sûr, elle était, dès sa sortie du couvent, entrée dans la carrière de l'enseignement, trouvant indigne le désœuvrement de tant de jeunes filles instruites qui n'ont, à cet âge, que le culte de la bagatelle.

Bref, par son application à son devoir, mademoiselle Madeleine B. s'était acquis la plus enviante réputation de jeune fille sérieuse. Inutile de vous dire que ses vieux parents bénéficiaient de la grosse part de son salaire, car elle avait su comprendre que la modestie, l'élégance et la vraie distinction ne voisinent pas au royaume des modes actuelles. L'axiome "propreté, décence et proportion", selon que le veut Fénelon, dirigeait son goût dans l'art de plaire. Dans cette mise plutôt sévère, elle n'en avait que plus de grâces charmantes et tous se plaisaient à dire : "Voilà une jeune fille distinguée."

Pendant cinq ans, je la vis fidèle à cette ligne de conduite. De dix-huit à vingt-cinq ans, jamais elle ne voulut recevoir un ami. On



... JAMAIS ELLE NE VOULUT RECEVOIR UN AMI.



s'en étonnait dans le village, mais confident de ses pensées, je savais pourquoi.

Au cours d'une promenade chez un de ses oncles, Madeleine avait rencontré Paul de M., jeune étudiant à Laval. Il l'avait fort estimée, lui avait offert des gages d'amitié qu'elle avait acceptés. Paul de M. était un travailleur, assidu au cours, et ses succès dans ses études universitaires laissaient entrevoir les plus belles espérances pour son avenir.

\* \* \*

Les parents de Paul émigrèrent à Winnipeg; à la fin de ses études, Paul résolut d'y tenter fortune.

Dès qu'il fut établi, il ne tarda pas à venir chercher celle qui lui avait si fidèlement gardé son cœur.

Tous les vœux de bonheur accompagnent cette digne jeune femme, qui s'en va loin des siens, là où l'appelle son devoir.

\* \* \*

Longtemps, seules ses lettres apportèrent l'écho de ses joies à ses parents. Dix ans après

son mariage, une amie d'enfance s'en fut la visiter. Très heureuse de la revoir, Madeleine reçut, avec grande joie, son ancienne compagne. Elle lui fit, avec une grâce charmante, les honneurs de sa modeste, mais si proprette demeure. On peut imaginer les longues causeries de ces deux intimes de jadis. Causeries rendues plus faciles par l'absence du mari. Il tarde cependant à l'amie de revoir M. Paul. Doit-il finir bientôt ses courses électorales ? Madeleine ne sait pas au juste, mais elle espère... Les jours passent : la date du départ est fixée, et Monsieur n'est pas revenu.

Pendant la dernière soirée, Madeleine est appelée au téléphone. Quand elle revint au salon, où son amie causait avec sa fillette, sa voix semblait trahir une profonde émotion, lorsque Jeanne lui demanda :

— Est-ce papa ? Revient-il ce soir ?

— Oui, ma petite.

— Est-il avec ce vilain monsieur, maman ?

— On ne parle pas ainsi, mon enfant.

Quelques instants plus tard, son mari entrait, discutant avec un compagnon, à demi ivre. Il faisait pitié à voir. Le type le plus parfait du déclassé, descendu au rôle de hâbleur salarié des luttes de parti.

Madeleine était atterrée. Son amie se retira à sa chambre.

En la quittant, Madeleine lui dit : “Priez pour moi, ma bonne amie” ; et des larmes tombaient sur ses joues pâlies, et dans ses yeux se lisait une immense tristesse.

\* \* \*

Le lendemain matin, après le déjeuner, Madeleine conduisit son amie au salon. Très ferme et très calme, elle lui tint ce langage :

“ Vous avez surpris le secret de ma vie. Nul autre, du moins là-bas, ne sait mon épreuve. Dieu la prolongera-t-elle longtemps encore ? Je ne lui demande pas, pour mon bonheur seul la grâce que je sollicite, mais pour l'avenir de nos enfants. Mon mari, c'est vrai, s'est laissé prendre au piège du démon de la boisson, mais tout n'est pas désespéré. Il est faible, mais

est-il aussi coupable qu'il est malheureux ? Je n'ai peut-être pas su le préserver, comme j'aurais dû le faire, contre les occasions. Mes parents ne doivent rien savoir... rien, et je vous demande le secret le plus inviolable. Vous me jurez de ne rien dire à personne, pas même à ma mère ? ”

Son mari, qui avait tout entendu, entrant au salon, vint la prendre dans ses bras : “ Tu es une sainte, lui dit-il, et Dieu va t'exaucer. Je fais le serment de ne plus jamais prendre une goutte de boisson...”

\* \* \*

Dix ans de bonheur ont, depuis ce jour, fait oublier les années de tristesse et d'angoisses qui n'avaient pu lasser ce dévouement héroïque.

Se taire et ne pleurer que devant Dieu seul, en demandant la force de bien faire les sacrifices qui réparent et qui expient, voilà un moyen difficile peut-être... mais efficace.

.....  
Souffrir en espérant, n'est-ce pas déjà moins souffrir ?



**ANTI-PROHIBITIONNISTES  
EN VILLE**



# ANTI-PROHIBITIONISTES

## EN VILLE



*“ La prohibition est immorale. Elle ôte la liberté. L’homme n’a plus ainsi le mérite de choisir entre le bien et le mal. . .*

(D’après une absurde brochure de propagande anti-prohibitionniste.)

[La scène se passe dans la cuisine de M. Verger, marchand de spiritueux en gros. A la table encombrée de vaisselle et de chaudrons — c’est l’heure du dîner — deux chemineaux, gaillards, trapus, hirsutes, mangent consciencieusement, la casquette jetée sur le plancher, à côté de la chaise. M. Verger en personne, une tête chauve sur un bedon, la serviette fixée au bouton de sa veste, a quitté la salle à dîner pour venir saluer ses hôtes de hasard. Léo, son



fil de sept ans, curieux du spectacle, se tortille, accroché aux basques paternelles.]

M. Verger : Je suppose qu'on vous a donné tout ce qu'il faut ?

(Les deux chemineaux, la bouche pleine, les yeux reconnaissants, saluent affirmativement.)

M. Verger : Je lisais justement en dînant une petite brochure... (il montre une brochure qu'il tient à la main)... pas mauvaise. Ça concerne la prohibition... Il y a des gens qui pensent sauver le pays avec ça. Moi, j'ai toujours considéré la prohibition comme une blague. Mais je n'avais jamais vu cela démontré aussi solidement. C'est comme 2 et 2 font 4.

Une voix (venant de la salle à manger.)

— Hormidas, viens donc finir ton dîner...

M. Verger (qui fait la sourde oreille, de plus en plus enchanté d'avoir trouvé un auditoire qui ne "l'ostine" pas.)

— Voyez-vous : ce n'est pas au Canada qu'on peut faire du travail aussi solide. C'est une brochure qui a été faite aux États-Unis.

Cela a eu un succès prodigieux. Vous avez ici, en 1ère page (il feuillette le volume), un tas d'approbations : des cardinaux, des juges, des...

1er chemineau : Alors, Monsieur n'est pas partisan de la prohibition ?

— M. Verger : Je suis adversaire de la prohibition, non pas pour les motifs mesquins que certaines gens m'attribuent. Je suis marchand de liqueurs, c'est vrai. Mais je me mets au-dessus de ces vulgaires points de vue. Je me hausse jusqu'au point de vue de la liberté et de la dignité humaine. La liberté, la dignité humaine, la conscience individuelle, ce sont de grandes choses, comprenez-vous ! On n'achète pas ça avec des écus ou avec des piastres. Ce sont de grandes, grandes choses ! Eh ! bien, la prohibition détruit ces grandes choses. La prohibition est un crime. C'est dit dans la brochure. Dans un état où la prohibition existe, il n'y a plus moyen d'être sobre par vertu. Vous êtes obligés de l'être. L'homme devient une machine au service des lois. La vertu n'existe plus. Comment, messieurs

les partisans de la prohibition, à moi qui suis un père de famille respectable, à moi qui ai derrière moi trente ans d'honorabilité commerciale, vous allez imposer vos chaînes et vos esclavages ! Eh ! bien, je me dresse dans toute ma dignité d'homme libre, (M. Verger se croise héroïquement les bras, Léo, effaré, admire son père, le chien aboie, réveillé par les éclats de voix — et les deux chemineaux... mangent), et je vous jette, messieurs, la protestation indignée de ma conscience, et je vous dis que vos méthodes ravalent notre pays au niveau de la Russie ou de la Chine, et même plus bas encore.

(Le 1er chemineau, qui a maintenant fini de dîner, tire sa pipe, — très flegmatiquement — la bourre, tout en regardant autour de lui.)

1er chemineau (après un silence) : Monsieur a parfaitement raison. (Il considère un moment son copain, qui ne perd pas une bouchée de jambon). Si on ne dirait pas que mon associé n'a pas mangé depuis une semaine ! (S'adressant à lui) : Tu me fais honte, Jos. Je ne t'amènerai plus chez les gens comme il faut.

(S'adressant à M. Verger, et s'interrompant à tout moment pour tirer une bouffée). Voyez-vous, Monsieur, mon ami Jos est un grand artiste à sa manière et un grand homme. Tels que vous nous voyez, lui et moi, c'est justement la prohibition qui nous a réduits dans l'état où nous sommes.

— M. Verger : Vous aviez une licence ?

— 1er chemineau : (Parlant à son copain) Monsieur nous demande si nous avons une licence. (Tous les deux ont alors un sourire supérieur, qui ne permet pas de doute sur l'existence de la dite licence. Puis, après quelques bouffées rêveusement tirées au souvenir de ce passé, le 1er chemineau continue à parler.)

— 1er chemineau : Je vous crois, Monsieur, que nous en avons une licence.

— M. Verger : Est-ce que vous étiez dans le gros ou dans le détail ?

— 1er chemineau : Dans le gros, dans le gros. Et en ce temps-là, Monsieur, nous aurions pu vous rendre poliment votre géné-

reuse hospitalité. Mon associé Jos, lui, n'aime pas, comme vous voyez, demander à manger. C'est un homme délicat. La dignité humaine, ça le connaît, lui, allez. Justement, en parlant de dignité, de conscience tout à l'heure, vous me faisiez penser à lui. L'autre jour, il s'est trouvé insulté parce que l'homme qui nous avait accordé un abri pour la nuit dans sa maison, nous enferma à clef, comme s'il doutait de notre honnêteté. Le fait est que les serrures, les verrous, les chiens, les hommes de police, c'est comme des sortes de prohibition. Cela outrage la dignité humaine, et ça ne fait pas l'affaire de la conscience individuelle. Voyez-vous : vous le disiez tout à l'heure : il n'y a pas de plaisir à être vertueux. On est obligé de l'être. De nos jours, il n'y a plus moyen de voler. On est condamné à l'honnêteté à perpétuité. Vous n'avez pas même l'honneur d'avoir des tentations et d'y résister. Il y a partout des barres de fer, des chiens, des révolvers; cela diminue l'humanité. On peut dire comme le député de mon comté : " Vertu, tu n'es qu'un nom."

— M. Verger : C'est vrai que les serrures, c'est une sorte de prohibition. Mais il y aurait des inconvénients à les supprimer. Il y a tant de mauvais monde.

— 1er cheminien : il y aurait des inconvénients, c'est sûr, tout comme il y a bien quelque inconvénient à permettre la vente des liqueurs enivrantes. Supprimez les serrures, et il y aura bien quelques petits vols de plus par-ci par-là. De même, supprimez la prohibition et permettez la vente des liqueurs, et il y aura bien quelques petits meurtres, quelques petits scandales par-ci par-là. Il y a tant de mauvais monde comme vous dites. Seulement, que sont ces petits accidents inévitables, comparés à ces grandes choses, dont vous parliez : la liberté, la dignité, la conscience individuelle ? Rien du tout. Qu'est-ce que toute votre belle argenterie, là, M. Verger, comparée à la dignité d'un homme libre ? Allons, à bas les prohibitions, n'est-ce pas Jos ? et vive la liberté.

— M. Verger (embarrassé, il met sa brochure dans sa poche et jette un œil alarmé sur

son argenterie). Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites. Mais, je vois bien que vous aimez à badiner. Viens, Léo, allons voir maman.

Les deux cheminaux, (tandis qu'il se retire) :

— En vous remerciant, Monsieur.

— En vous remerciant, Monsieur.

\* \* \*

3 heures, p.m. dans la cuisine de M. Verger. La servante ouvre et ferme les tiroirs. M. Verger, inquiet, en tenue de rue, le parapluie sous le bras.

— M. Verger : Vous prétendez qu'ils ont volé toute l'argenterie ?

— La servante : Oui, je vous ai dit ça au téléphone. Mais je m'aperçois qu'ils n'ont pris que vos cuillères d'argent.

— M. Verger : Il y en a pour cinq cents piastres. Ah ! les brigands ! Mais que faisiez-vous, vous ?

— La servante : Ah ! Monsieur, je n'ai aissé la cuisine que dix minutes. Quand je



— IL Y EN A POUR \$500.00 p. 144.



suis revenue, ils m'ont dit bonjour poliment et sont partis sans se presser. Je ne me doutais pas.

[Tout en examinant, M. Verger découvre, gravés au couteau dans le bois d'une chaise, les noms de deux bandits fameux, et au-dessous, en grosses lettres "ANTI-PROHIBITIONNISTES."]

---

t  
t-  
e,  
s  
s,  
]

M. VERGER DÉCOUVRE  
L'ÂME HUMAINE





C'est le soir du jour de l'an et il est neuf heures. M. Verger, marchand de spiritueux en gros, a fait des visites. Il se repose avec délices dans son fumoir.

Une douce chaleur le pénètre. Il écoute un instant la saine musique que fait son poul. Son estomac n'a pas une plainte : son cœur, pas une exigence : sa tête, pas une idée. Par petits soubresauts gourmands, il atteint peu à peu dans le moelleux du fauteuil le point précis de la posi-

tion confortable. Quand il a fait son rond, il se croise les mains sur la bedaine, se laisse aller, s'amollit, ferme un œil . . . Plus rien.

Soudain, il voit venir à lui sur la table un être étrange :

“ Une charmante créature,

“ Si mignonne que sa ceinture,

“ N'a pas l'épaisseur d'un cheveu . . .

C'est une minuscule princesse ayant couronne et sceptre. A ces signes, M. Verger reconnaît la reine Mab. Il la salue et sourit. Mais très impertinente, de son sceptre ténu, la petite fée lui tape sur le nez, lui ébouriffe les moustaches. Ce sont-là mœurs de fées. M. le marchand en gros ne l'ignore pas. A peine cependant, a-t-il pu se formuler sa science sur ce point, qu'il est emporté comme un fétu dans la nuit de janvier, — au-dessus de notre planète, blanche de neige et brillante de givre — au-dessous de la coupe bleue sombre du firmament constellé, tandis que l'atmosphère vibre à ses oreilles en mélodies lointaines et mystérieuses, — Hormidas Verger songe à la bron-

chite qu'il eut l'hiver précédent et son imprudence le fait trembler.

Il se rend bientôt compte qu'il a des compagnons de voyage. Autour de lui, un grand nombre d'individus, emportés comme lui, sur un nuage de gaze transparent, s'occupent à regarder les villages et les champs, que leur char-observatoire survole. Or, voilà une grande ville sous leurs yeux : des clochers, d'immenses élévateurs à grains, des enseignes colossales et éblouissantes de lumières électriques : c'est Montréal. Conduit par un mystérieux mécanicien, le char-observatoire se rapproche et ralentit son allure. Alors, sous les yeux émerveillés des voyageurs, les toits des maisons disparaissent et la vie intérieure de la grande ville apparaît.

Jusqu'ici, l'aventure de M. Verger n'a rien que de banal. Lui-même n'en est pas autrement étonné. Car le vol dans la nuit, les toits enlevés, c'est là pour une fée un jeu d'enfant. Mais ce qui rend M. Verger stupide de surprise et d'admiration, c'est qu'il se sent — chose extraordinaire, — devenir tout à coup

intelligent. Et il se demande si son dernier jour ne serait pas venu. Car,— non seulement il voit des rapports insoupçonnés entre les faits dont il est témoin,— mais encore les pensées et les sentiments de ses compagnons lui sont révélés. Il discerne clairement les mobiles de leurs actions et il entend leurs paroles intérieures.

A sa droite est un homme de mise négligée, mais à la figure intelligente et fine. M. Verger,— psychologue improvisé,— comprend qu'il est devant un artiste-dessinateur. Et justement dans une des maisons que le char survole, des enfants groupés autour d'une table s'amuse à feuilleter un livre d'étrennes, que lui, l'artiste, a illustré. Et l'artiste prononce dans son cœur ces mots que M. Verger écoute avec stupcur :

“ Petits enfants, petite grappe de jolis chérubins, l'intérêt que vous prenez à mes images est doux à mon cœur, et me console de bien des peines. Je suis pauvre. L'art est moins rétribué, en notre pays, que le travail manuel. Il m'arrive à moi aussi, comme au poète, “ de



LES DESSINS ET LES IMAGES QUE JE FAIS  
PEUVENT INSTRUIRE, p. 154.



déjeuner d'aurore et de souper d'étoiles." C'est un régime peu substantiel, surtout quand on commence à vieillir. Mais les dessins et les images que je fais peuvent instruire ou faire du bien, et je suis tranquille. Ils donnent aux petits de la joie et de la gaieté, et je suis heureux."

A la gauche de M. Verger se tenait une petite modiste. Elle aussi, penchée nerveusement sur les maisons ouvertes, avait du bonheur dans son cœur :

"Voilà, disait-elle, une dame qui se coiffe d'un chapeau que j'ai garni. Ces aigrettes lui vont bien, je le savais. Elle est contente, et je ne suis pas fâchée. Ces grandes dames n'ont pas toujours bon goût. Ce sont les petites mains des modistes qui les font valoir et les rendent plus chères à leur mari. Je suis heureuse de faire mon pauvre métier. Ce rien d'art que je mets dans la vie des autres me revient en bonheur. Je ne suis pas, dans la ruche, une abeille inutile."

Mais les spectacles dont M. Verger et ses compagnons sont témoins, ne semblent pas tous également consolants.

Dans une maison, située dans une cour, le mari s'est évidemment enivré. Un enfant sur les bras, la femme est obligée de fuir dans la nuit froide, tandis que l'homme qui l'a chassée à coups de bouteille vide, continue au dedans, à briser les meubles.

— “ C'est bien là la marque de notre maison, se dit M. Verger, en reconnaissant sur la table des bouteilles de cognac et des flacons de genièvre. Voilà un malheureux, dont la passion est déplorable, c'est vrai, mais bien utile pour moi.”

Et, comme il cherchait à s'exeuser en lui-même, il s'aperçut que les cœurs de ses compagnons étaient tournés vers lui et prononçaient ces mots :

“ C'est toi, Hormidas Verger, qui es un malheureux. C'est ta passion de t'enrichir avec le malheur des autres qui est déplorable. Cette femme, cet enfant, c'est toi qui les mal-

traite. Ce n'est pas que tu sois foncièrement méchant homme, mais tu portes en toi les tares de ta profession anti sociale. Nous sommes ici des représentants de tous les métiers et de toutes les professions. Le moindre de ces métiers est utile aux hommes, mais le tien est néfaste. Et c'est là ce qui te rend peu à peu égoïste et méchant. Il y a trois commerces que la société civilisée vomira un jour de sa bouche : le commerce du traître qui vend son pays, celui de la prostituée qui vend son corps et celui du marchand d'eau-de-vie, qui spéculé sur le bonheur et l'âme de ses frères. Et le pire des trois, le plus néfaste et le plus criminel c'est le troisième, c'est celui que tu fais, toi, Hormidas Verger, marchand de spiritueux en gros."

M. Verger essaya d'échapper à ces paroles, en se perdant dans la foule de ses compagnons de voyage. Il se trouva alors entre deux hommes, qui portaient leurs regards bien au-delà de la ville et qui se parlaient à eux-mêmes, l'un de défendre la patrie et l'autre de l'agrandir. L'un était soldat. L'autre était



L'UN ÉTAIT SOLDAT, L'AUTRE ÉTAIT COLON.

colon. Le soldat disait : “ Vieille patrie, pays au cœur d’or et aux clochers d’argent ” : pays au passé épique et à l’avenir glorieux, un jour viendra peut-être où des barbares t’attaqueront comme ils attaquent en ce moment la vieille mère-patrie, et alors, je t’en donne ma parole, je serai debout et armé pour te défendre, et ma récompense de t’avoir aimée, ce sera de mourir pour toi. Et le colon disait aussi, tourné vers les forêts du Nord, des mots que M. Verger trouvait bien beaux, quoique un peu étranges, puisqu’il y était question d’amour de la patrie, de travail obstiné, de sacrifices continuels, de dévouement obscur. M. Verger songea : “ J’aime aussi mon pays : J’ai fourni généreusement aux fonds patriotiques.” — Il était donc en famille entre le colon et le soldat. Il avait fourni aux fonds patriotiques. Il était donc, lui aussi, une victime pure, presque sanglante, sur l’autel de la patrie.

A ce moment, on entendit des cris d’homme ivre. Les touristes de la reine Mab virent qu’on descendait d’une voiture, sous leurs yeux, un jeune homme bien mis, mais apparemment

dans le délire de la boisson. On se trouvait au-dessus d'un institut pour la guérison de l'alcoolisme. C'est là qu'on menait le jeune homme. A l'intérieur de l'institut il y avait de nombreux pensionnaires : jeunes gens, et hommes mûrs, plusieurs très intelligents, portant des noms anciens et respectés dans tout le Canada français, natures d'artistes, tempéraments d'hommes d'état, en qui la passion de boire avait détruit l'idéal et rendu inutiles les meilleures qualités. Ces qualités, ils les dépensaient là dans ces actions qui ne demandent pas d'effort et qui ne sont qu'un abrutissement plus raffiné : les cartes, le billard, la cigarette et les causeries oiseuses.— La fleur de la société se flétrissait ainsi avant la complète éclosion.

A ce spectacle, M. Verger se sentit mal à l'aise. Le soldat et le colon oubliaient leurs rêves patriotiques pour tourner leur attention vers lui, Hormidas Verger, type de la bête mal-faisante qui déchire le sein de la patrie. Et le marchand de spiritueux entendit ces rudes hommes lui tenir ce rude langage :

“ Tu as volé ta patrie, marchand, pour grossir ta bourse. C'est toi qui enlèves à nos jeunes gens la force et qui paralyse leur intelligence. Nous mettions en eux notre espoir. Ils étaient la semence. Ils étaient l'avenir. Le souffle empoisonné qui sort de tes cornues a tout desséché. Et que faire contre toi ? Sois sûr du moins de notre mépris. Nous te le soufflons au visage. Retourne à ton fauteuil. Reprends ton cigare. Cuve ton vieux vin. Ta punition sera de trembler toujours pour ta vie et de te mépriser toi-même plus encore que nous te méprisons.” ...

\* \* \*

M. Verger eut, cette nuit-là, un sommeil plus agité que de coutume. Le lendemain, il eut une entrevue avec son médecin, qui lui conseilla les bains turcs et les massages quotidiens.

O. P.

---

FILLE À MARIER





# Fille à Marier



MONOLOGUE  
POUR JEUNE FILLE

Spécial pour la Sainte-  
Catherine

*(Costumée en vieille fille,  
Mademoiselle entre en chan-  
tant, avec un air ennuyé :)*

“ Que fais-je là, triste et  
[pensive,

Dans mes quatre murs  
[enfermée ?

Mon âme rêveuse, craintive,  
N'a donc plus soif d'air parfumé ?  
Au souvenir de si doux charmes  
Quel cœur ne s'ouvre à deux battants ?  
Que fais-je, les yeux pleins de larmes ?  
J'attends ! j'attends ! j'attends ! ”

(Parlé) Vais-je vous dire son nom ? Et pour-  
quoi pas ? Il s'appelait Clodomir. Un joli

nom, après tout, si joli que je ne l'ai pas oublié. Il y a de cela bien longtemps...

Il vint, un soir d'automne. Tenez, je ne me trompe pas, c'était justement le 25 novembre : on faisait de la tire à la maison. Pendant la veillée :

— Comme ça, mam'selle, qu'il me dit bien gentiment, vous êtes toujours décidée à coiffer le bonnet de Sainte-Catherine ?

— Le bonnet de Sainte-Catherine ? Et pourquoi donc, Monsieur ?

— Parce que... parce, mais parce que vous ne voulez pas...

— Assurément que je ne veux pas !

Il y avait tant de résolution dans ma voix, qu'il partit, le pauvre garçon... Il partit, avec un air, comment dirais-je ? Avec un air bête : c'est le mot.

Vous riez vous autres. Eh ! bien, je vous laisse à juger ce que vous auriez fait à ma place.

Un baiser, c'est peu de chose, comme dit la chanson. Ce n'est certes pas le oui sacramen-

tel... Mais enfin, quand on le donne, c'est bien aussi une petite part de son cœur que l'on donne. Et voici tout juste ce que je n'ai pas voulu donner.

Ai-je eu tort ou raison ? Je crois que j'ai eu raison.

Je resterai probablement vieille fille... quel mal y a-t-il à cela ?

Mon "cavalier" lui, restera vieux garçon, si c'est un dédommagement !

Ça ne m'aurait cependant pas déplu d'avoir un bon mari : un beau même, il y en a tant qui sont laids ! mais... pourquoi faut-il toujours qu'il y ait un mais, quand le bonheur vous sourit ? Tenez, il faut avoir vécu quarante-deux ans de sa vie pour savoir cela. C'est déjà quelque chose que l'expérience, j'en suis fière et cette fois, je puis bien vous le dire, je l'ai échappé belle !

L'heureuse situation, vraiment, que de devenir la femme légitime d'un mari... Comment dirais-je encore ? d'un mari illégitime ! c'est le mot. Figurez-vous qu'un jour, je me suis

aperçue que je n'étais pas la seule fréquentée ! Monsieur Clodomir avait des amies, faisait des visites aux quatre coins du quartier... Monsieur, enfin, aimait d'amour Mademoiselle la bouteille ! Vrai, j'enrage encore rien que d'y penser ! Avoir eu pour rivales toutes les demoiselles cirées et cachetées de la buvette d'en face !

Dites-moi maintenant ce qu'il faut penser de ces grands garçons qui vous arrivent de loin, sans sou ni maille... beaux, gentils, barbiche au menton, jolie moustache, cheveux frisés... et puis des yeux... des yeux qui vous regardent comme pour vous manger. Oh ! non, non, je n'ai pas voulu être mangée... ni battue le soir de mes noces.

Il vint à la fête, le soir du 25 novembre, la démarche chancelante, la mine abattue. D'où sortait-il ? Grand Dieu ! Je l'ai bien vu : de chez ses amies du coin. Que voulez-vous ? Il avait bu, sans doute, pour se donner du courage, du cœur ou de l'esprit... Je le vois et l'entends comme si c'était d'hier.

(Imitant la voix et le geste de l'ivrogne)

— Bon... Bonjour Mam'selle !

— Bonsoir, Monsieur. (C'était le soir)

— Mam'selle, j'ai, j'ai, un petit secret à... à  
... à vous dire.

— Oui, et qu'est-ce donc que ce secret ?

— Mam'... mam'... mam'selle je, e, e, vous  
aime !

— Vous m'aimez ? Et après ?

— Et, si, si, si, vous vouliez, je, e, vous  
embrasserais...

— Si je voulais, et après ?

— A, a, a, après, si vous vouliez on, on,  
s'aurait pour toujours !

— Mais, c'est que je ne veux pas du tout !

— Et, et, et, pourquoi mam, mam, mam'selle ?

— Pourquoi ? parce que je veux un homme  
pour mari, et que vous n'êtes... Indignée,  
j'allais lui dire un gros mot.

— Di, di, dites, mam'selle. Croyez-vous que  
je n'ai plus d'argent ? Tenez, j'ai encore cinq

piastres, j'en, en, en, avait plus, mais vous savez... la vie, ça coûte cher, sans foyer, loin de sa famille... avec des amis... comme on dit, avec les loups... il faut hurler.

— Assez, assez, Monsieur. Allez, je vous prie, hurler chez vous ! C'est ce que vous avez pour le moment de mieux à faire : je n'ai pas l'âme d'une fillette, et je sais trop la vie pour me résigner à être tous mes jours, la compagne d'un sans-cœur comme vous.

Et c'est ainsi, mes amis, que je suis demeurée fille, et vieille fille, parce que je n'ai pas voulu, un soir d'automne, embrasser Clodomir, qui venait me demander en mariage.

Dites maintenant si je ne suis pas née sous une mauvaise étoile !

Et n'est-ce pas la déveine de la vie que d'avoir un cœur affectueux et de le garder toujours, quand on voudrait le donner pour le dévouement jusqu'à la mort ?

Si donc vous lisez dans le journal un de ces beaux jours, cette annonce :

Une fille qui a coiffé le bonnet de Sainte-Catherine, ayant déjà trouvé, demande un bon mari ; vous saurez que c'est moi, la fille à marier !

Tout de même... il avait bonne mine... Mais il n'avait pas de cœur.

Je ne me révolte pas contre le sort. (Chantant) :

“ J'attends ! j'attends ! j'attends ! ”

J'attendrai peut-être encore longtemps. Que voulez-vous ? Les bons partis sont rares, il y a tant d'ivrognes...

Et voilà pourquoi il y a tant de filles à marier.

---





**PLUS FORT QUE  
GUILLAUME**





C'est une chose connue que Sa Majesté Satanique Lucifer a établi sa cour terrestre quelque part au Petit Maska. Quant à l'endroit précis, les opinions se partagent : question brûlante que nous

n'étudierons pas en ce moment.

Or, au soir du 5 août 1914, Guillaume II empereur d'Allemagne, vint incognito visiter Satan dans sa cour terrestre, entre le Grand et le Petit Maska.

Il est inutile de rappeler que Satan est impérialiste ardent, et que sa raison d'être, parmi les humains, c'est d'agrandir sans cesse son empire de mort et de destruction. Je pense qu'il n'est

pas moins inutile de présenter à nos lecteurs l'omnipotent Dionysos. Dionysos est le diable des liqueurs enivrantes, c'est le bras droit de Lucifer : c'est le Joe Chamberlain de l'Empire Satanique : c'est le diable total dont les marchands d'eau-de-vie ne sont que les diverses incarnations : c'est cet esprit pur, non réduit, dont les cabaretiers eux-mêmes ne sont que les " blends "(1) inférieurs et falsifiés.

Lucifer et Dionysos causaient donc, quand Guillaume arriva. Et Guillaume ouvrit la bouche et dit :

— " Réjouissez-vous, Sire, Empereur du noir séjour. La guerre est déclarée. Elle sera universelle. L'Europe se détruira par ses propres mains. Voilà, je pense, du bon travail à mon crédit. Daignerez-vous enfin me recevoir en bonnes grâces et m'associer à votre œuvre ? "

Lucifer sourit : il savait depuis longtemps que Guillaume ambitionnait de supplanter

---

(1) Mot anglais, signifiant mélange, employé en langage de distillateurs et d'hôteliers pour désigner certains produits impurs de la cornue.

Dionysos comme premier ministre. Il se contenta cependant de répondre :

— Tu es resté bien jeune, Guillaume, mon fils. Tu te montes la tête avec cette petite bagarre européenne. C'est bien de déclarer la guerre. Mais il faut continuer. Tu es resté les bras croisés depuis longtemps...

— Je me préparais, interrompit Guillaume.

— "... Tandis que ton collègue Dionysos, sans mener tant de tapage, a fait mourir depuis trente ans, à lui seul et rien qu'en Europe, sept millions cinq cent mille hommes (7,500,000). C'est bien gentil, et je ne parle pas de ses autres menus services."

Mais Guillaume mit la main sur la garde de son épée : " Sire, dit-il, vous serez content de moi."

Dionysos, resté silencieux durant cette audience, pencha sur Guillaume sa trogne enluminée et dit : " Tu es un enfant, Guillaume."

Et Guillaume s'éloigna, nourrissant des projets de destruction et de mort.

.....

Août et septembre ont passé. On est au milieu d'octobre : Lucifer et Dionysos sont allés, ce soir-là, aux vues animées à S.-H. Aussi, sont-ils d'une bonne humeur endiablée. Et voilà l'empereur Guillaume de nouveau devant eux :

— Eh ! bien, s'écrie Guillaume, est-on content de la boucherie de là-bas ? Y a-t-il assez de carnages, assez de tueries, assez d'atrocités ? Reconnais-tu enfin, Sire Lucifer, la puissance de destruction de mes canons ? N'est-il pas temps de remplacer dans ton royaume le tire-bouchon par l'épée et la bouteille par l'obusier ?

— Oh ! tu es encore bien au-dessous du tire-bouchon et de la bouteille, répond Lucifer. Songe, Guillaume, que l'alcool, qui depuis trente ans a tué plus de sept millions d'individus, continue, en Europe seulement, à mettre au cercueil, bon an, mal an, 370,000 hommes dont la belle partie m'appartient. Fais-tu mieux que cela ?

— Il est vrai, dit Guillaume, que nous n'en sommes pas encore là. Mais daignez attendre. Vous verrez.

— As-tu au moins tué les enfants ?

— Pas tous, mais on a coupé les mains à beaucoup, on a tué des femmes et surtout beaucoup d'infirmières.

— C'est quelque chose. Mais Dionysos fait mieux que ça. Il a d'abord une hypothèque assurée sur la plupart des enfants de ses victimes. C'est là l'espoir de l'avenir. De plus, dans chaque taudis où sa vertu puissante suscite un ivrogne, il y a des femmes qui sont battues et qui pleurent. Combien de femmes d'ivrognes sont tuées ! Combien meurent de faim ! Quand obtiendras-tu de pareils résultats ?

— Patientez un peu, Sire, dit Guillaume. Vous allez en voir de belles. Patientez. Vous serez effrayé vous-même.

Alors Dionysos, qui était resté silencieux, ricana et dit avec une infernale ironie :



— Tais-toi, Guillaume, méchant petit garçon :  
tu vas faire pleurer ta maman.

Et Guillaume partit, la rage au cœur.

\* \* \*

C'est la mi-décembre 1914. Et l'empereur d'Allemagne est revenu à la cour de Satan, entre les deux Maskas. Mais ce n'est plus le Guillaume des jours de gala. C'est un Guillaume exténué, neurasthénique, traînant de l'épée et tirant de la botte. De la figure martiale de jadis, il ne reste que la moustache en croc. La guerre, en somme, ne lui réussit pas. " Il en a plein son casque à pointe ". Mais, " ses malheurs n'ont point abattu sa fierté ", et il se présente encore gaillardement. Malheureusement, c'est le mauvais moment pour faire la cour à l'Empereur des Enfers. Celui-ci vient d'apprendre le vote prohibitionniste du comté de Saint-Hyacinthe, et il en cause tristement avec son premier ministre. C'est alors que Guillaume l'interrompt :



TAIS-TOI, GUILLAUME, MÉCHANT PETIT  
GARÇON... p. 178

— Connaissez-vous, Seigneur Lucifer, les événements de Louvain ? Savez-vous que mes canons ont bombardé la cathédrale de Reims ? Savez-vous... ?

— Jc sais, riposte Lucifer, avec une humeur du diable, que ton travail ne vaut rien. Ta prétenduc œuvre de destruction tourne au scandale. On ne parle plus dans le monde que d'héroïsme et d'humanité régénérée. Voilà que les Français eux-mêmes, parmi lesquels j'avais de bons amis, s'unissent à leurs prêtres et retournent à l'église. De la charité partout. Du dévouement partout. C'est à dégoûter le diable le moins exigeant. J'apprends même que, depuis le début de la guerre, on a interdit la vente de l'absinthe en France, et celle de l'alcool en Russie. Les cabarets n'existent plus en Belgique. Où allons-nous ? Si l'on m'enlève mon absinthe chérie, la mère nourricière de mes meilleurs enfants, que veux-tu que je devienne ? J'abdique, je me suicide, je me jette dans l'eau bénite. Voilà ton œuvre, Guillaume, œuvre où il y a bien quelques bonnes petites choses, mais dont les résultats sont

néfastes, tandis que les dégâts causés par ton rival Dionysos sont sans mélange. Ils ne suscitent pas l'héroïsme. Au contraire, ils détruisent l'honneur. Au lieu d'unir, ils divisent. Au lieu de régénérer un pays, ils l'abrutissent : exemple l'Angleterre.

D'ailleurs, ton œuvre si mêlée déjà de choses mauvaises, n'a pas même la durée. Celle de Dionysos est de tous les temps et de tous les moments. Tu dois t'arrêter, ayant à peine commencé. Dionysos, lui, est l'éternel recommenceur. Il poursuit son œuvre sans cesse, toujours avec quelques perfectionnements.

“Aujourd'hui mieux qu'hier, mais moins bien que demain.”

Et comme Lucifer terminait son discours sur ce vers de Rosemonde Gérard, Dionysos, qui était resté modestement à l'écart, s'approcha, inclina devant Guillaume, désespéré, sa trogne ironique :

—“Sire, dit-il, je salue votre majesté évangélique, comme un grand bienfaiteur de l'humanité.”

Puis, voyant que Guillaume prenait mal cette plaisanterie, il ajouta, familier et bon enfant :

“ Fais-toi hôtelier, mon Guillaume. Il faut toujours en venir là. Tes nouveautés ne remplaceront pas la tradition. Dans la profession de diable, vois-tu, pour faire de l'ouvrage un peu soigné, rien ne vaut le tire-bouchon : c'est l'instrument classique.

O. P.

---

## PAS ÇA ! MON DIEU. . .

NI CE DEVOIR POUR LES CAMARADES, NI CE  
MINISTÈRE POUR MOI.

Locre, Belgique, 27 septembre, 1915.

Pour la première fois, du 19 au 25 septembre, le bataillon canadien-français, le 22ième, a affronté le feu des boches, en tenant les tranchées au front de Kemmel. La veille encore, trois nouvelles victimes, avaient payé le tribut de sa gloire naissante.

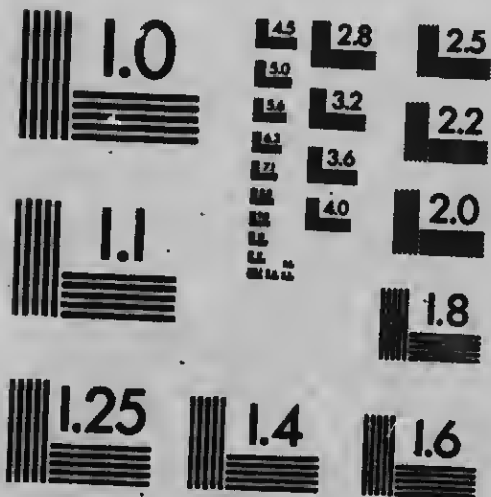
A ce point du secteur d'Ypres, la lutte était très vive, l'artillerie fort active, les coups de main fréquents, la nuit, et, tout le long du jour, tout regard d'imprudente curiosité au-dessus du parapet se payait de la vie.

Quand donc, le 25 septembre, le 22e Bn C.-F. s'en vint au village de Locre, prendre ses quartiers de repos, tous, officiers et soldats, semblaient bien convaincus du caractère plutôt "grave" de cette guerre de taupes.



# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482 - 0300 - Phone  
(716) 288 - 5989 - Fax



Au repos, loin du péril immédiat, par réaction, on chante, on dort, on rêve même.

Mais monsieur l'Aumônier, lui, ne sut ni chanter, ni dormir... A son dire, le régiment sorti du péril de "mâle mort" des tranchées, avait, au repos, à affronter un danger de mort incomparablement plus terrible, plus redoutable encore !

C'est bien ce qui se doit conclure de son allocution d'hier.

Hier, 25 septembre, c'était dimanche ! Lorsque le dernier camarade eut occupé la dernière chaise de la petite église de Locre, où le bataillon entend la messe par deux groupes, à 8.15 hrs et 11.15 hrs, l'office commença. Monsieur l'Aumônier était très vif. Sa petite botte martelait les degrés de pierre, avec une énergie, une vivacité qui faisaient grincer ferme les gros clous de la semelle. Son "veuillez vous asseoir", après la lecture du saint Évangile, sonna bref comme un ordre de sergent-major. Il promena un regard inquiet sur son auditoire aimé : c'était la première réunion depuis l'arrivée en terre belge. Puis il commença :

“ Mes chers camarades... Mes chers enfants, oui, mes enfants, car l'aumônier d'un régiment, c'est un père.

“ Mes chers enfants, je vous félicite. Je suis content de vous. Votre voyage a été heureux ; votre conduite, admirée. Vous sortez avec honneur de votre première expérience du feu. Votre bravoure vous honore et honore le Canada français. Aux tranchées vous serez toujours des héros. Devant l'ennemi, reculer, fuir est d'un lâche et d'un traître. Je ne crains pas cette infidélité au serment juré. Cependant, je redoute un péril et je voudrais vous prémunir *contre ce péril plus grand que la mort*. La mort glorieuse au champ d'honneur ne vous effraie pas, et cette mort, nos amis, nos parents l'appréhendent pour nous. Eh ! bien, moi qui vous aime, qui l'autre jour en vous bénissant, lorsque vous partiez au danger, ai souffert en mon cœur quelque chose des douleurs des mères, je redoute pour vous, ici, un péril, qui tuerait l'espoir même de consoler vos mères ! Et je gémis de vous savoir exposés à ce péril, quand pour-

tant je n'ai pas pleuré en bénissant les tombes de nos héros tombés au front, après avoir comme vous, comme nous tous, offert à Dieu leur vie pour l'expiation des crimes et le triomphe du droit et de la justice...

“ Vous allez comprendre : Vous savez que, ici, tous tant que nous sommes nous devons obéir ponctuellement aux ordres. Or, quiconque se met volontairement dans l'impossibilité d'obéir aux commandements, de marcher au feu, d'aller aux tranchées, s'expose à comparaître devant la cour martiale, à être jugé traître devant la loi, parjure au serment de fidélité et digne du feu de peloton. Or, ici, hélas ! des gens avides et cupides, à l'âme vile et basse, des hôteliers, vendent les pires alcools frelatés, sous le nom de bière anglaise, de vin français, ou de “ gin ” flamand. Un enfant, un camarade, qui n'a pas l'habitude des boissons enivrantes, se laissera-t-il gagner par des compagnons, mauvais conseillers, à prendre deux ou trois petits verres de ce vin, ordre étant donné de marcher à l'ennemi, il sera ivre peut-être ; il ne pourra point obéir ! On l'arrêtera.

Comprenez-vous son sort ?... L'ivresse, devant la loi anglaise, aggrave toute faute. Son sort ?... Cour martiale ; feu de peloton... C'est là, mes amis, autre chose que mourir !... C'est mourir parjure à son serment, lâche... c'est mourir déshonoré !...”

“ Et lequel de vous veut être le premier fusillé ?

“ Qui assistera ce condamné et qui le fusillera ? Qui de vous abattra un camarade du 22ième ? Qui de vous a préparé sa carabine pour le feu du peloton ?... Oh ! pas ça, mon Dieu !... Pas ça ! Ni ce devoir pour les camarades, ni ce ministère pour moi !...”

C'était une acuité de vision, impossible à rendre, où tout, le geste, la voix, l'attitude, la respiration, rendait présente la scène d'une exécution fatale. Voici ce qui avait si fort ému M. l'Aumônier, en l'inspirant.

En visitant l'église de Locre, dans l'après-midi, Monsieur le Curé lui avait fait remarquer, en passant proche du cimetière, deux tombes de soldats anglais, voisines et marquées par

une seule planche où ne se lisaient que deux noms et une date. C'étaient les tombes de deux déserteurs fusillés.

En février 1915, le R. P. Henry Gill, S.J., aumônier de la brigade, habitait le presbytère ici. Certain soir, il apprend, très affligé, à Monsieur le Curé : “ Deux soldats ont été ramenés par les patrouilles de France. Un vieil ivrogne a entraîné à boire un jeune soldat de dix-neuf ans à peine. Ils ont bu au village d'abord, puis à Bailleul, puis ont fui. La cour martiale a prononcé la peine de mort, et demain à 8 heures, ce sera le feu de peloton.”

“ Pauvre Père Gill, ce qu'il était triste ! ” me dit Monsieur le Curé.— “ Le jeune soldat, beau grand garçon, était catholique ; le vieux, pas. Comme le jeune n'était pas en âge, le Père fit des démarches auprès du général de division afin de faire commuer la sentence. Tout fut inutile. Le jeune soldat, reconnaissant sa faute, se soumit courageusement à son sort. Il se confessa, demanda la faveur de communier. Il écrivit une lettre humble à sa

famille. Il pria sans cesse, et édifia le Père aumônier par sa grande résignation.— De bonne heure, le matin, le Père ayant dit la messe, lui vint apporter, dans l'appentis servant de cachot, le bon Dieu. A peine le jeune homme eût-il communiqué, à genoux, avec un calme et une ferveur admirables, que, dans le coin opposé, on entend un horrible blasphème et des cris de vrai réprouvé... Le sang gicle d'une plaie au cou du malheureux protestant : il a tenté de se couper la gorge avec son rasoir. Les gardes avertissent le commandant. Ordre est donné de bander le cou et de procéder immédiatement à l'exécution. On traîne le misérable, on l'attache à la clôture et le peloton l'exécute, alors que la rage fait jeter au forcené les pires malédictions qu'il sait contre Dieu et les hommes.

“ Le jeune soldat, lui, bénit Dieu de lui avoir donné la vraie foi. Il est résigné et fort, car il sait que sa mort expie son péché. Il demande pardon du scandale donné à ses camarades qui pleurent, tandis que le Père aumônier vient chercher les Saintes-Huiles, pour l'Ex-

trême-Onction. Puis il attache sur ses yeux le bandeau noir, et sans faiblir un instant, il s'adosse au poteau fatal.

“ Les camarades ne veulent pas tuer cet enfant. A contre cœur l'officier commande le feu... Un gémissement répond aux sanglots des fusiliers. Le mouvement des jambes et le sang qui jaillit des genoux révèlent aux camarades qu'ils n'ont pu tirer qu'à terre et aux jambes...

“ Le Père aumônier a vécu là un terrible instant. S'approchant de la victime, il lui donne au front l'onction du Sacrement. Et, à la prière du pauvre enfant, il adjure les camarades de faire leur devoir. A la seconde décharge, la tête s'incline. Le Père abaisse les paupières, dit les dernières prières...”

Immobile, là-bas, le grand moulin-à-vent formait, de ses grandes ailes, une grande croix, au soleil levant !

Et ce souvenir pénible, cette vision néfaste arrachaient ce cri à l'Aumônier du 22ième :

“ Et lequel de vous veut être le premier fusillé ? Qui assistera ce condamné et qui le fusillera ?... ”

Non, non, mon Dieu, ni cet affreux devoir pour les camarades, ni ce ministère pour moi !  
Pas ça ! Mon Dieu ! Pas ça ! ”

FR. CONSTANT DOYON, O. P.

---





## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Lettre-Préface. . . . .	5
Au lecteur . . . . .	9

### I

#### LES OBJECTIONS CONTRE LA PROHIBITION

L'oncle Jean et Clarisse :	
I. Il faut que tout le monde vive . . . . .	15
II. Ça sera pire . . . . .	23
III. Qui a raison . . . . .	29
IV. Les idées changent . . . . .	41
V. Comment les idées changent . . . . .	47
VI. Visite à la mode . . . . .	57
VII. Travail ardu . . . . .	63

### II

#### HISTORIETTES

L'épargne, par O. P., de <i>La Croisade</i> . . . . .	71
L'auto sauveur, par C. D. . . . .	81
Qui veut la fin, par C. D. . . . .	89
Différence, par O. P. . . . .	101
Tyrannie du vice, par C. D. . . . .	109
Que Dieu ait pitié de son âme, par C. D. . . . .	119
Le moyen héroïque, par C. D. . . . .	127
Anti-prohibitionistes en ville, par O. P. . . . .	137
M. Verger découvre l'âme humaine, par O. P. . . . .	149
Fille à marier, monologue pour la Ste-Catherine, C. D. . . . .	163
Plus fort que Guillaume, par O. P. . . . .	173
Pas ça ! Mon Dieu. . . . .	183





**FIN**

